
Plan de Mobilité Simplifié **Communauté de communes** **Dômes Sancy Artense**

Synthèse

Les objectifs du Plan De Mobilité Simplifié

- Faire un état des lieux des mobilités du territoire, ainsi que des comportements de déplacement des habitants
- Réfléchir conjointement avec les acteurs politiques, sociaux, et économiques du territoire à une stratégie mobilité à mettre en œuvre
- Etablir un plan d'action cohérent pour le territoire et ses acteurs

I

Contexte du
Plan de Mobilité
Simplifié

- Page 3 -

II

Diagnostic
mobilité

- Page 6 -

III

Stratégie et
plan d'action

- Page 30 -

IV

Priorisation,
stratégie financière
et ambitions du
PDMS

- Page 43 -

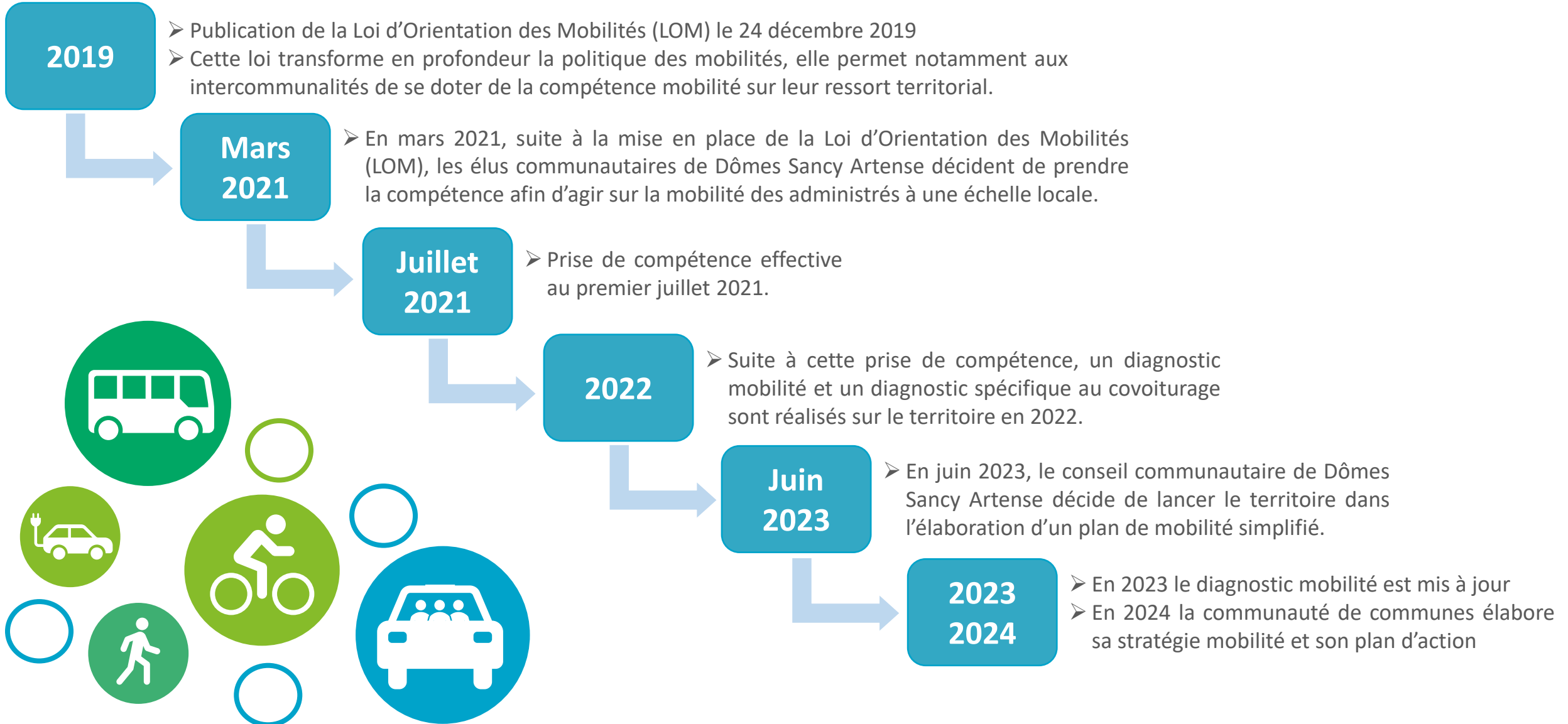
SOMMAIRE

Calendrier

- Diagnostic réalisé entre avril 2022 et février 2024
- Stratégie et plan d'action réalisé entre février 2024 et février 2025

I) Contexte du Plan de Mobilité Simplifié

Historique mobilité du territoire :



Méthodologie d'élaboration du PDMS

Diagnostics

- **Analyse territoriale** (statistiques INSEE, cartographie, etc.)
- **Diagnostic structurel** (analyse de la structure existante des services de mobilité : bus, aires de covoiturage, etc.)
- **Diagnostic comportemental** (enquête mobilité auprès des ménages, enquête mobilité certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise, enquête élus locaux, etc.)

Stratégie et Plan d'action

- **Enquête élus locaux**
- **Concertation avec les acteurs professionnels et socio-professionnels** du territoire (mobilités solidaires, services de la Communauté de communes, etc.)
- **Ateliers de concertation avec les élus locaux** (commissions mobilité)
- **Comité des partenaires** : réunis aujourd'hui pour échanger sur le PDMS

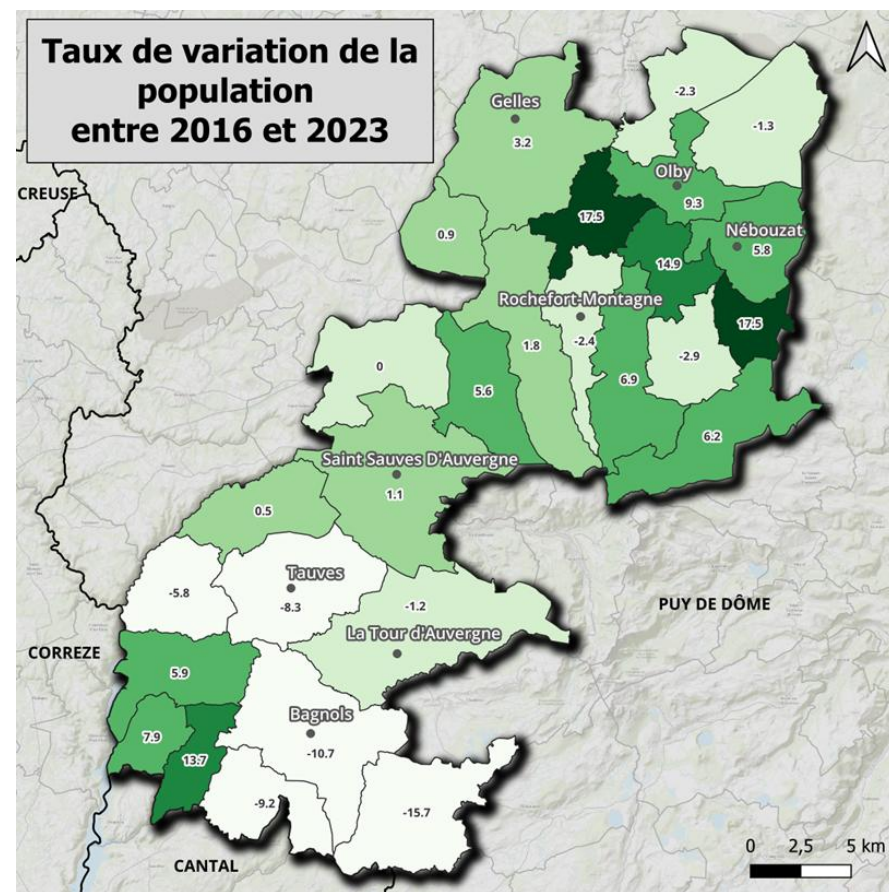
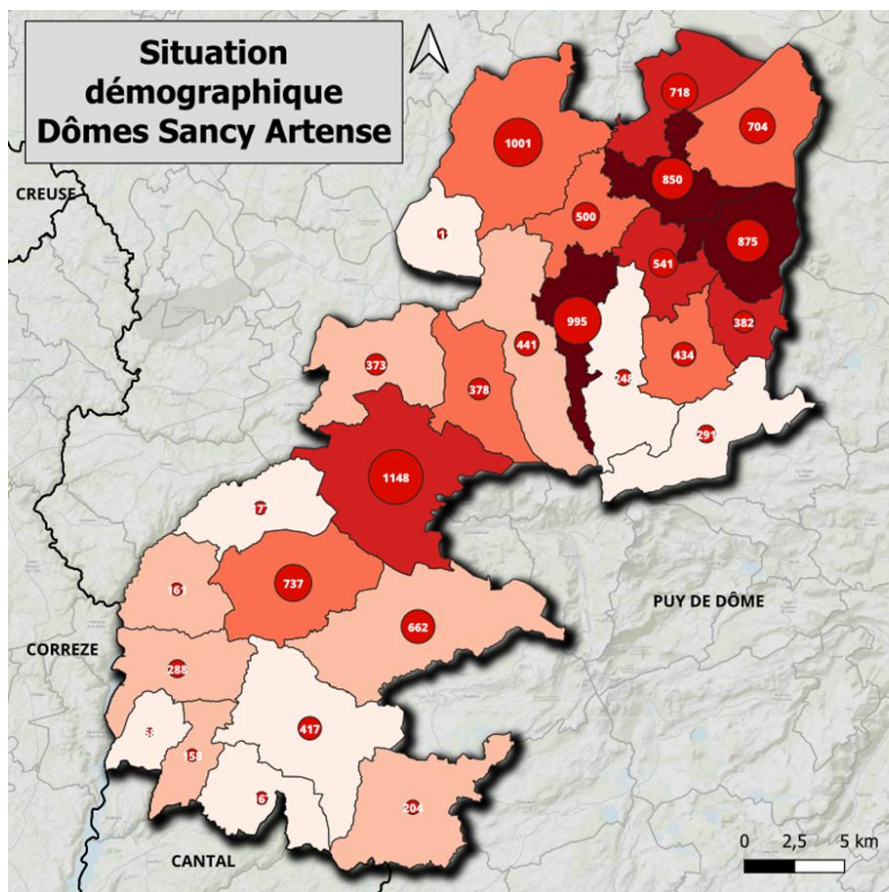
Suivi et évaluation des actions

- **Pour chaque action**, un suivi et une évaluation seront mis en place
- Une **évaluation à mi-parcours** du PDMS sera réalisée : en 2030
- Ainsi qu'en 2035, à la fin de la portée du PDMS

II) Diagnostic mobilité

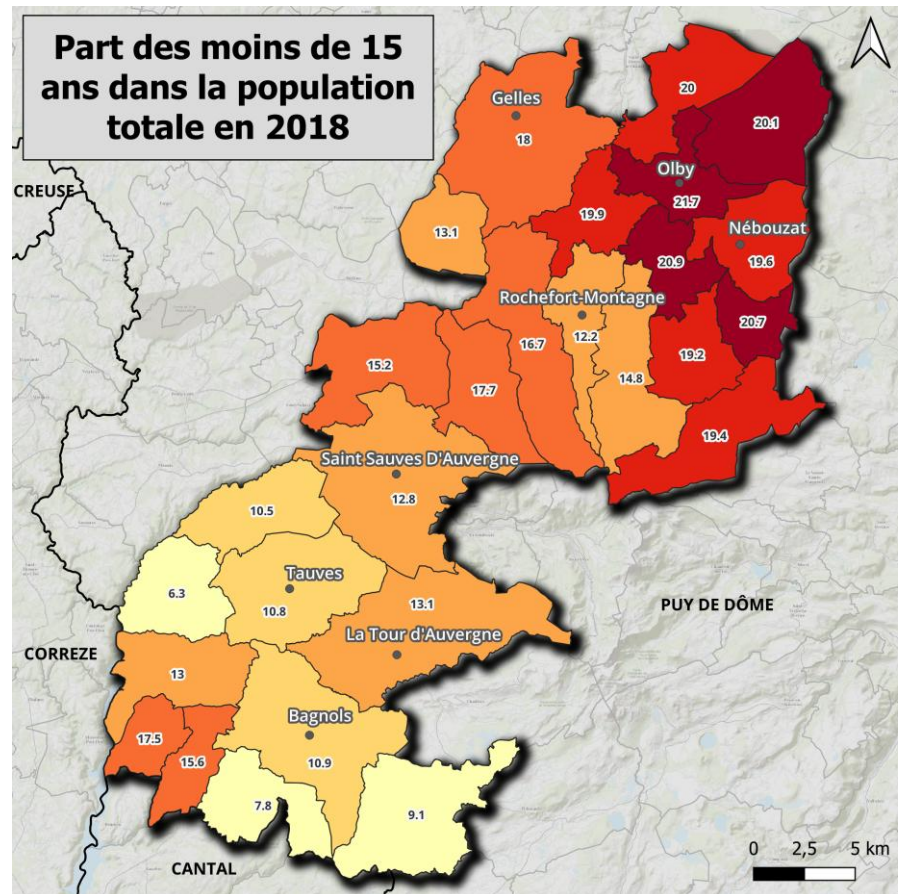
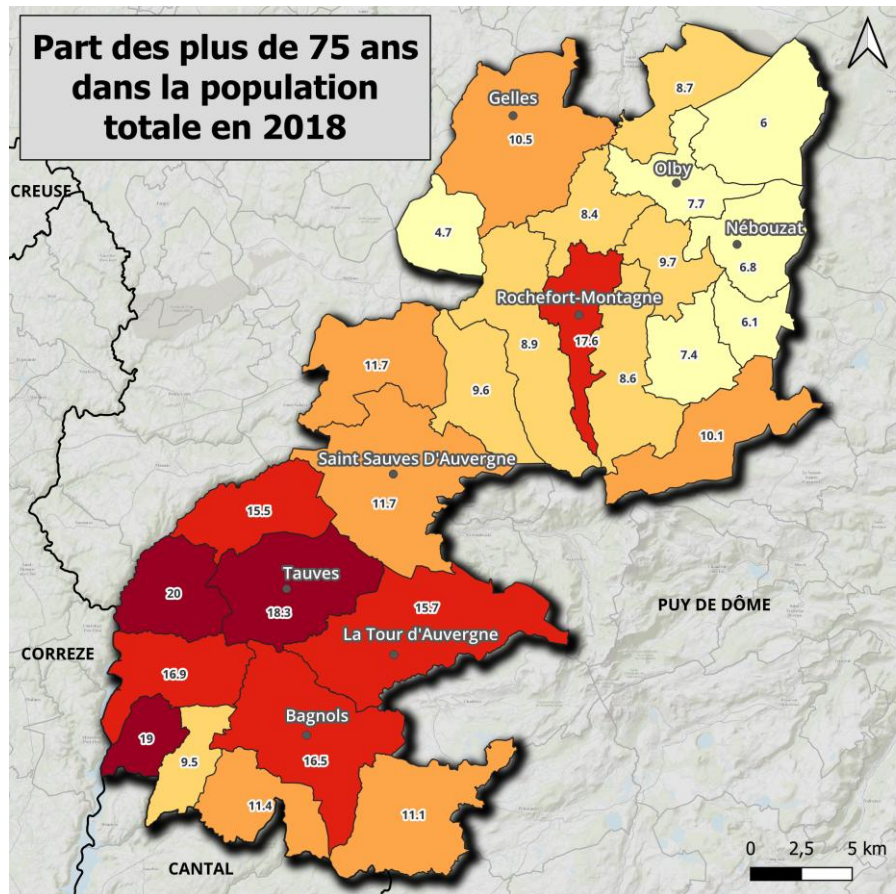
Etat des lieux : Territoire rural de moyenne montagne

- Un territoire peu peuplé avec une évolution de la population disparate



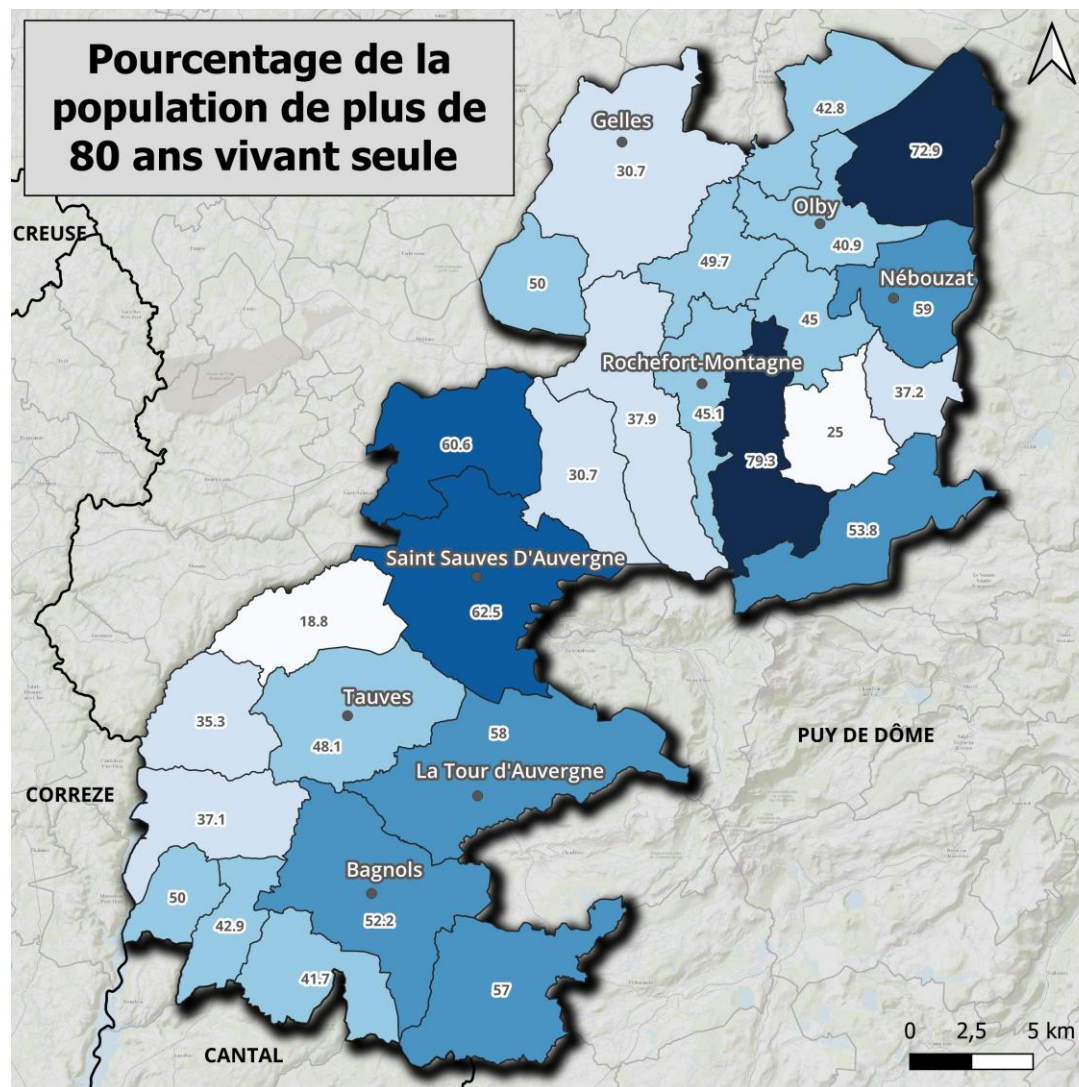
Etat des lieux : Territoire rural de moyenne montagne

➤ Une disparité géographique des classes d'âge



Etat des lieux : Territoire rural de moyenne montagne

➤ Une population vieillissante et isolée



Population de plus de 80 ans vivant seule, en 2020 (en %)

- Moins de 30%
- 30% à 40%
- 40% à 50%
- 50% à 60%
- 60% à 70%
- Plus de 70%

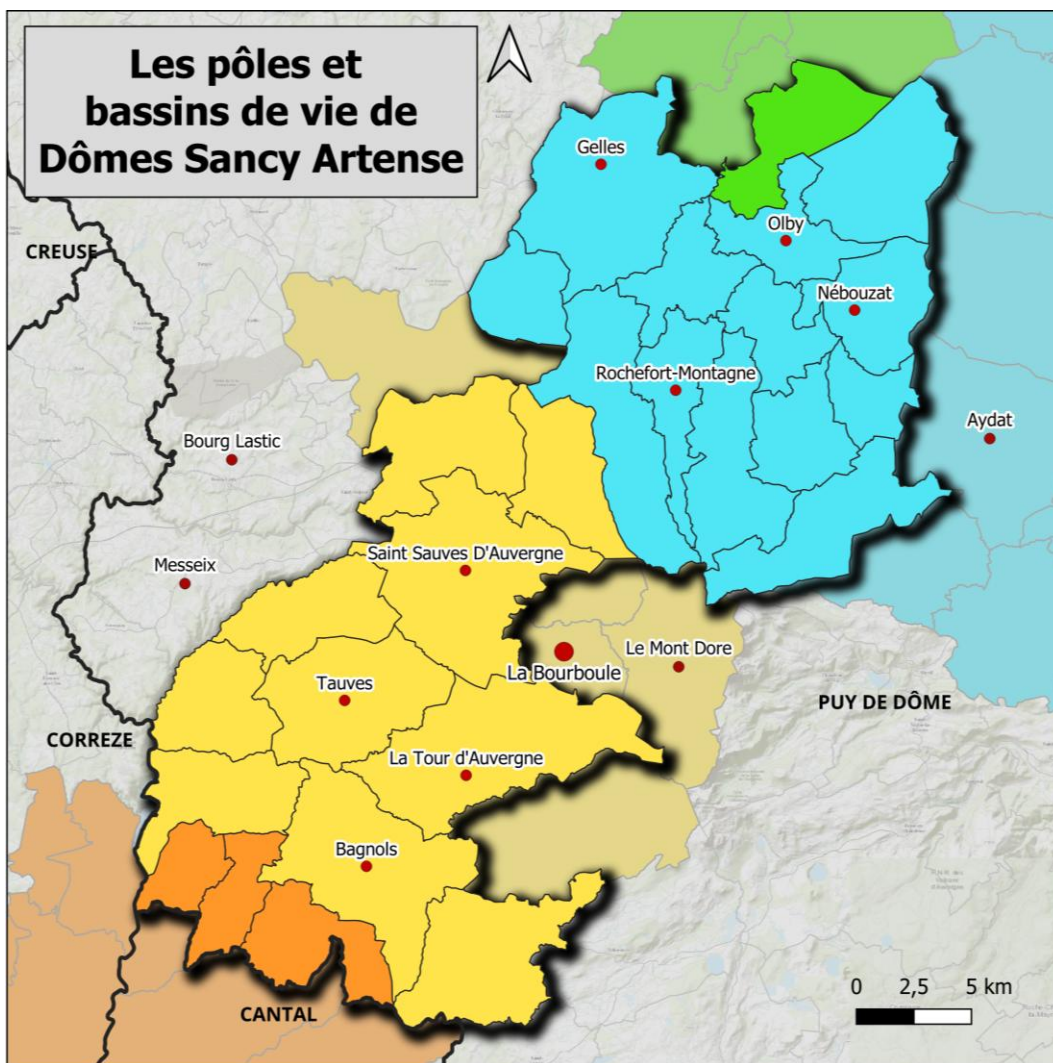
• Pôles de proximité

□ Limites départementales

Source : INSEE - CC Dômes Sancy Artense, 2020
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense, décembre 2023

Etat des lieux : Territoire rural de moyenne montagne

➤ Un territoire polarisé par 8 centres bourgs et influencé par des pôles extérieurs plus importants



- Pôles de proximité
- Pôles intermédiaires
- Bassin de vie de Clermont-Ferrand
- Bassin de vie de Pontgibaud
- Bassin de vie La Bourboule - Le Mont Dore
- Bassin de vie de Bort les Orgues

Source : INSEE, 2024
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense, 2024

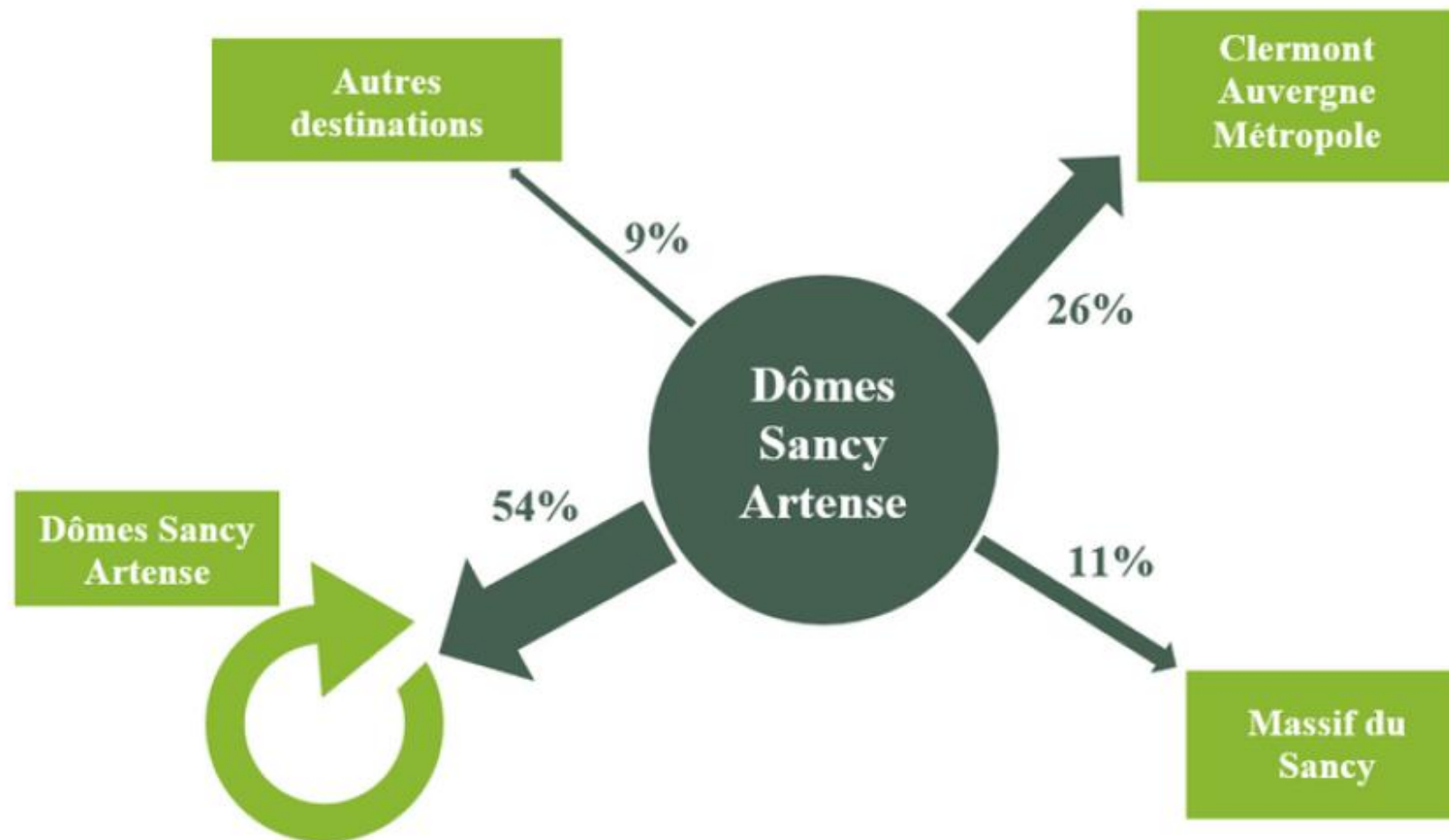
- 8 centres bourgs avec de nombreux commerces et services : (*annuaire des entreprises DSA, 2023*)
 - 40aine de commerces alimentaires
 - 23 établissements scolaires
 - 90 professionnels de santé
 - Nombreux services publics
 - Nombreux services touristiques culturels et sportifs→ Accessibilité moyenne aux services sur DSA est de 5,66km environ (*AURA-EE, 2019*)
- 4 bassins de vie : (*DDT 63, 2024*)
 - 10% de la pop° à moins de 10 min d'un pôle intermédiaire (la Bourboule)
 - Seules les communes de Nébouzat, Olby, Mazayes et Ceyssat à moins de 30 min de la métropole Clermontoise

Etat des lieux : Territoire rural de moyenne montagne

➤ L'emploi, un facteur de déplacement important

- 630 entreprises sur DSA (*annuaire des entreprises, 2023*) (*sans les exploitations agricoles ou établissements touristiques*)
- 5 971 actifs (en emploi ou en recherche) (INSEE, 2020)
- 3 670 emplois sur DSA (INSEE, 2020)
- Le tissu économique du territoire a un impact sur les mobilités domicile-travail des actifs, qui travaillent beaucoup au sein même de la communauté de communes.

Schéma des lieux de travail des habitants de Dômes Sancy Artense



Source : Portrait de territoire, Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme, 2019

Etat des lieux : Territoire rural de moyenne montagne

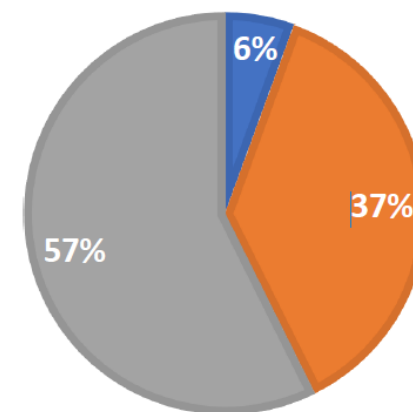
➤ Une forte utilisation de la voiture

→ Selon l'EMC² du SMTTC :

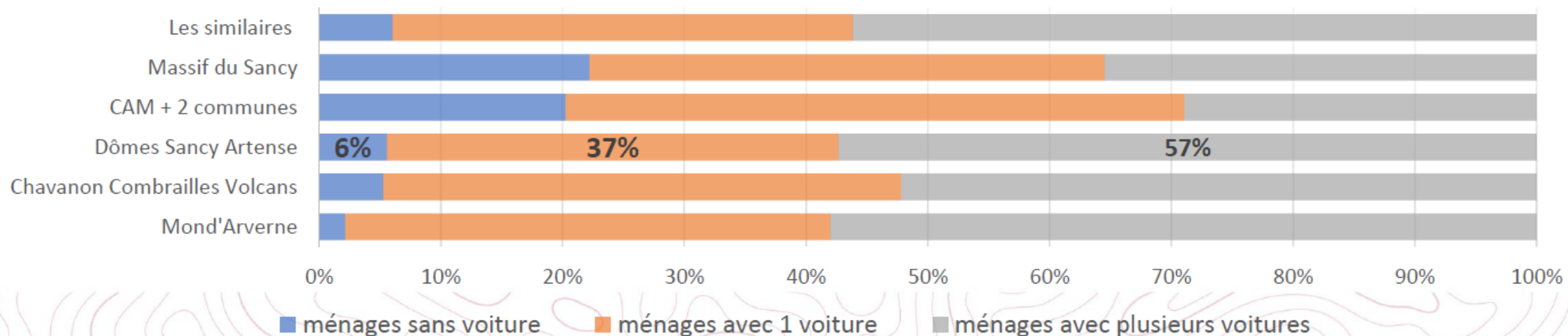
- 9 600 voitures sur Dômes Sancy Artense
- Un fort taux de motorisation des ménages (94%)
- En moyenne 1,68 véhicule par ménage
- Quelques ménages sans véhicules : 6% selon l'EMC² du SMTTC, et 8,6% selon l'INSEE

RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE NOMBRE DE VOITURES À DISPOSITION

- Part des ménages sans voiture
- Part des ménages avec 1 voiture
- Part des ménages avec 2 voitures ou plus



RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE NOMBRE DE VOITURES À DISPOSITION



Diagnostic structurel : l'offre de mobilité

➤ Les lignes de transport de la Région Auvergne Rhône Alpes

- La ligne P52, qui relie Bourg Lastic à Clermont-Ferrand avec 1 aller-retour par jour
- La ligne P46, qui relie Ussel et le Mont Dore à Clermont-Ferrand avec 8 à 10 allers-retours par jour
- La ligne P47, qui relie Mauriac à Clermont-Ferrand avec 2 à 4 allers-retours journaliers

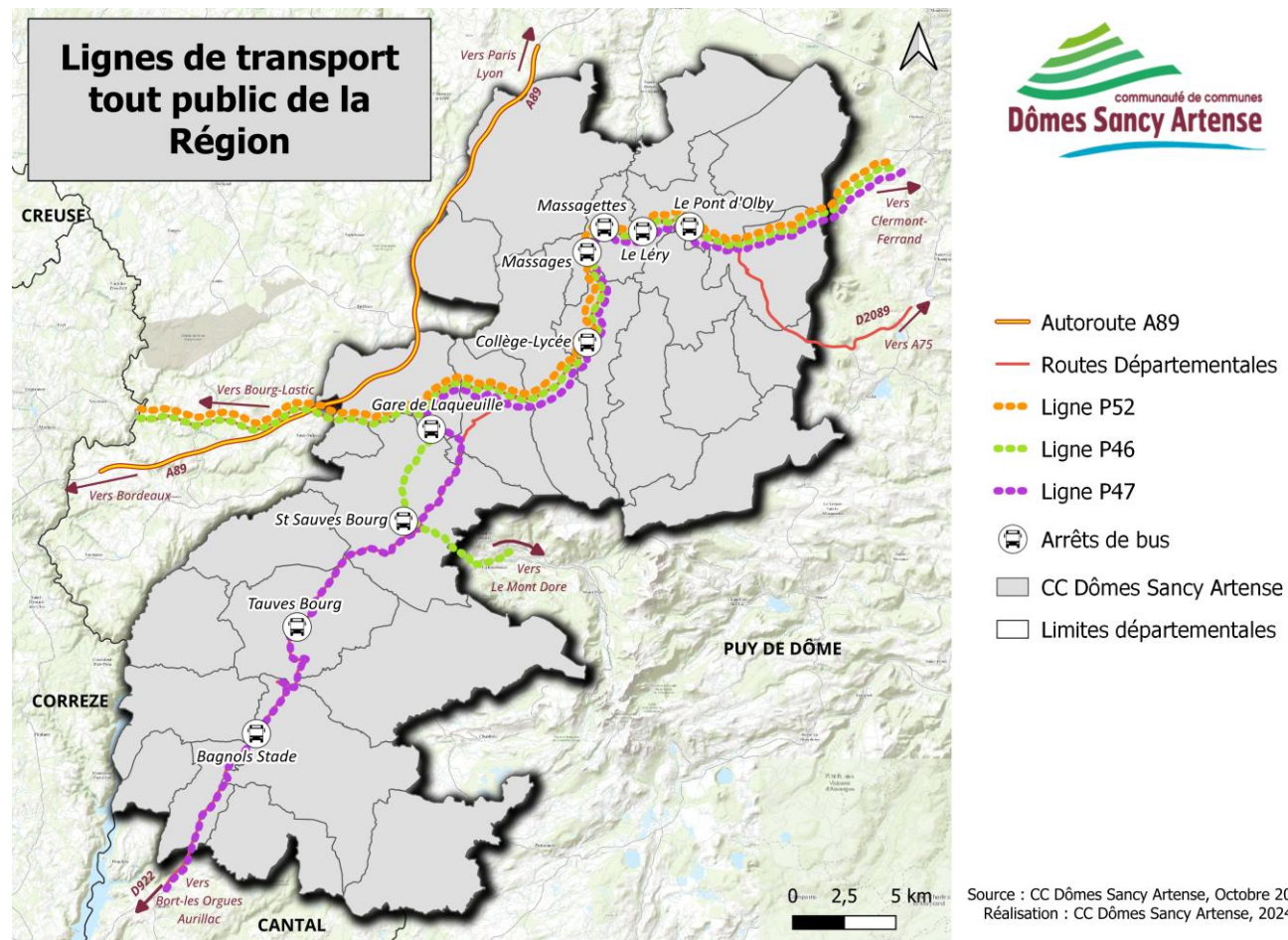
Les lignes P46 et P47 sont des anciennes lignes SNCF reprises en 2023 par la Région

Pour ces lignes de bus il existe 3 tarifs différents :

- Titre unité : 3€ / 1 voyage.
- Abonnement mensuel : 45€ / mois.
- Carnet de 10 voyages à 25€.

Plusieurs milliers de voyages ont été effectués entre septembre 2022 et septembre 2023 :

- 17 561 voyages pour la ligne P46 (+140% de fréquentation entre 2023 et 2024)
- 21 847 voyages pour la ligne P47 (+ 17% de fréquentation entre 2023 et 2024)
- 2 278 voyages pour la ligne P52



Diagnostic structurel : l'offre de mobilité

➤ Le Transport à la demande : Le bus des Montagnes

Deux destinations :

- **Le marché de Tauves** tous les jeudis de 9h00 (heure de départ approximative du domicile des usagers) à 11h30 (heure de départ du marché)
- **Le centre ville de Clermont-Ferrand** tous les deuxièmes jeudis de chaque mois de 13h00 (heure de départ du domicile des usagers) à 17h30 (heure de départ de Clermont-Ferrand)

Fonctionnement :

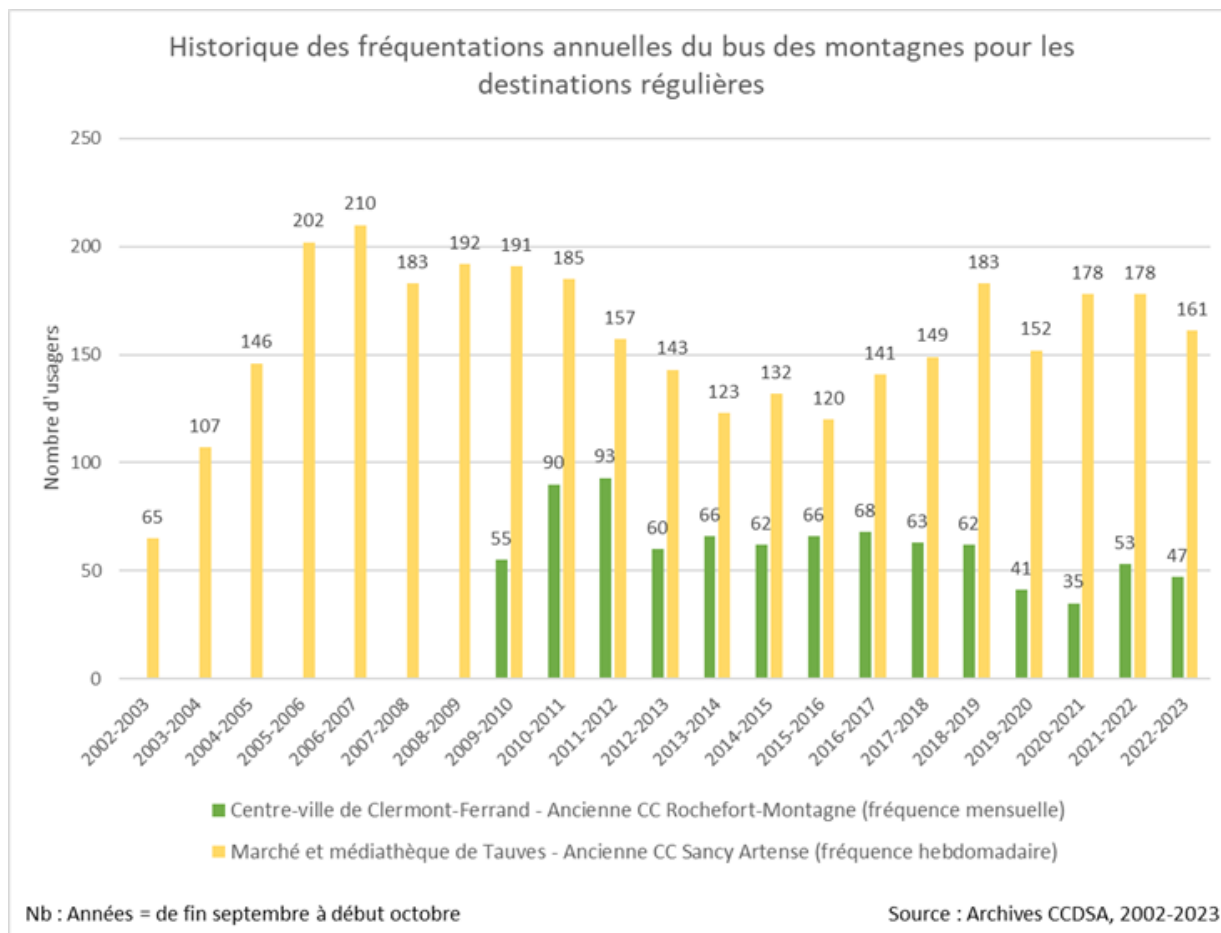
- Les usagers réservent leur trajet la veille avant 12h auprès de la communauté de communes.
- Départs du domicile ou d'un lieu de rendez-vous central (place du bourg, etc.)

Tarifs :

- Pour un trajet en direction de Clermont-Ferrand les tarifs sont de 8€ pour un trajet Aller - Retour et de 4.50€ pour un trajet Aller OU Retour
- Pour un trajet en direction de Tauves, les tarifs sont de 5€ pour un trajet Aller-Retour et de 3€ pour un trajet Aller OU Retour

Fréquentations :

- 3 à 6 personnes par trajet



Axes d'amélioration identifiés :

- Amélioration de la communication
- Adaptation du service aux besoins

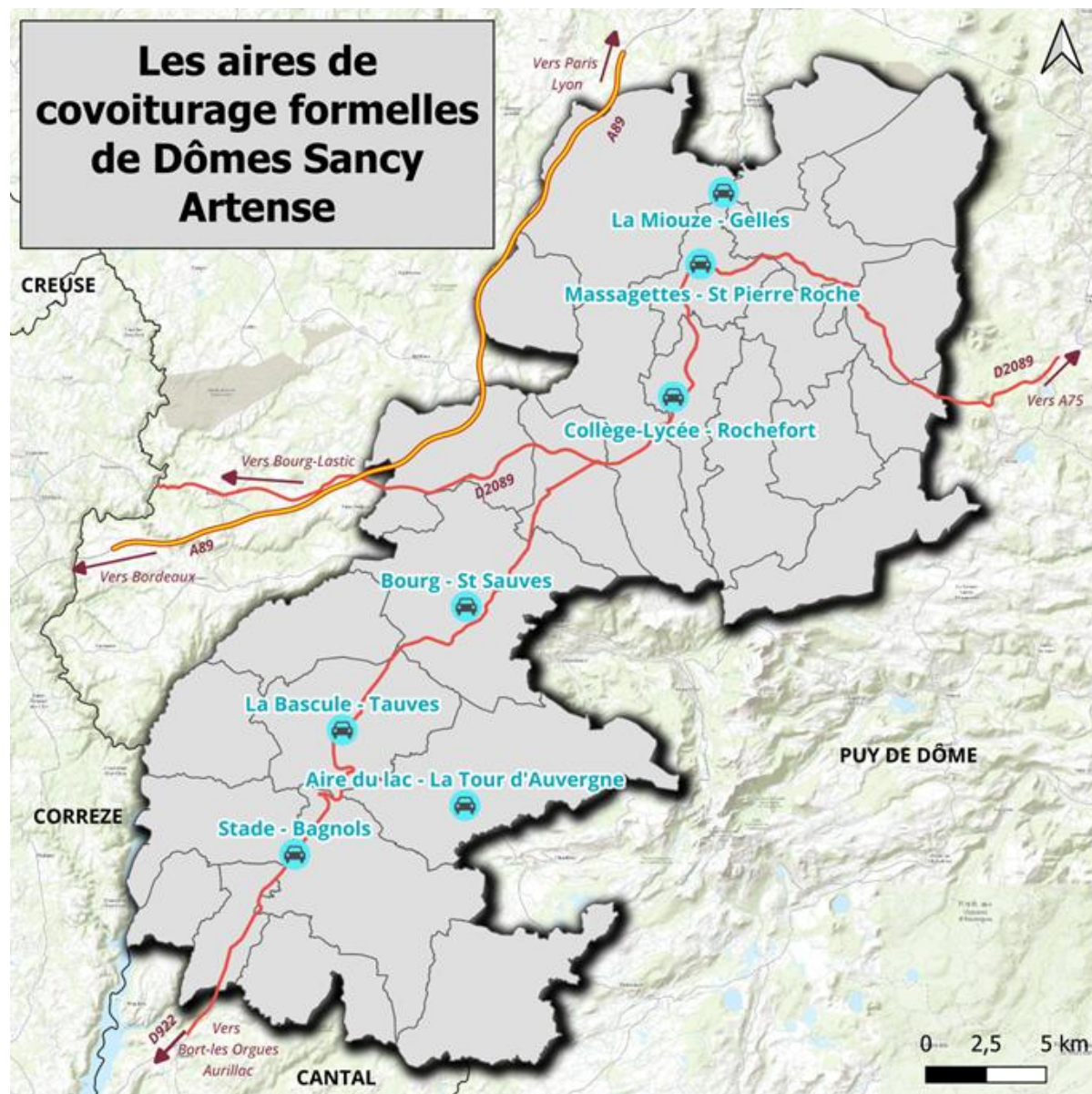
Diagnostic structurel : l'offre de mobilité

➤ Le covoiturage

- 7 aires de covoiturage formelles
- 14 aires de covoiturage informelles
- Expérimentation Covoit'ici qui n'a pas aboutie

Améliorations identifiées :

- Développer un outil qui structure le covoiturage et l'animer
- Aménager des aires pour faciliter la pratique



Diagnostic structurel : l'offre de mobilité

➤ Ligne ferroviaire Volvic – Le Mont Dore

3 gares sur le territoire :

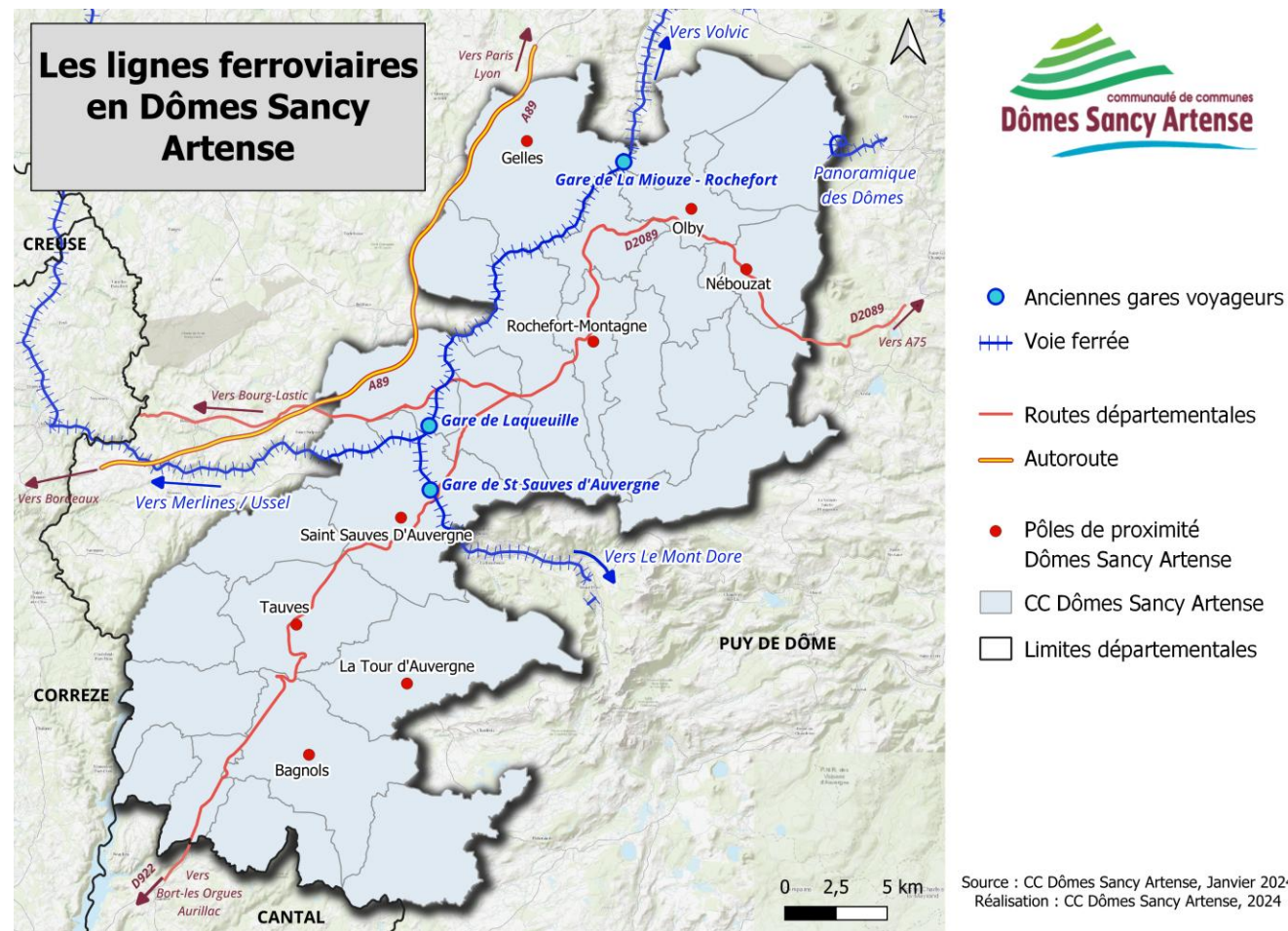
- Saint Sauves d'Auvergne
- Saint Julien Puy Lavèze (Gare de Laqueuille)
- Gelles (La Miousze)

Historique de la ligne :

- Ligne historiquement ouverte au transport de voyageurs.
- La section Volvic - Le Mont Dore n'est plus utilisée depuis 2016 que par des trains de fret de la société ALMA située au Mont Dore.
- La ligne est classée voie unique à trafic restreint (VUTR) avec seulement 1 train par semaine qui circule.
- Cet usage limité rend très probable à moyen terme la fermeture de cette portion de ligne.

Plusieurs collectifs se sont créés :

- L'association des élus et citoyens pour la Défense de la ligne ferroviaire Volvic – Le Mont Dore
- Retour du train des volcans
- La fédération Agir pour la ligne Clermont Ferrand - Le Mont Dore - Ussel – Tulle, la Communauté de communes adhère à cette association.



Axes d'amélioration identifiés :

- Suivre les actions des associations
- Suivre les évolutions de la Région et SNCF Réseau et évolutions technologiques
- Objectif de maintien du fret
- Suivre le travail sur le Service Express Métropolitain Clermont-Auvergne

Diagnostic structurel : l'offre de mobilité

➤ Mobilité électrique

Le SDIRVE :

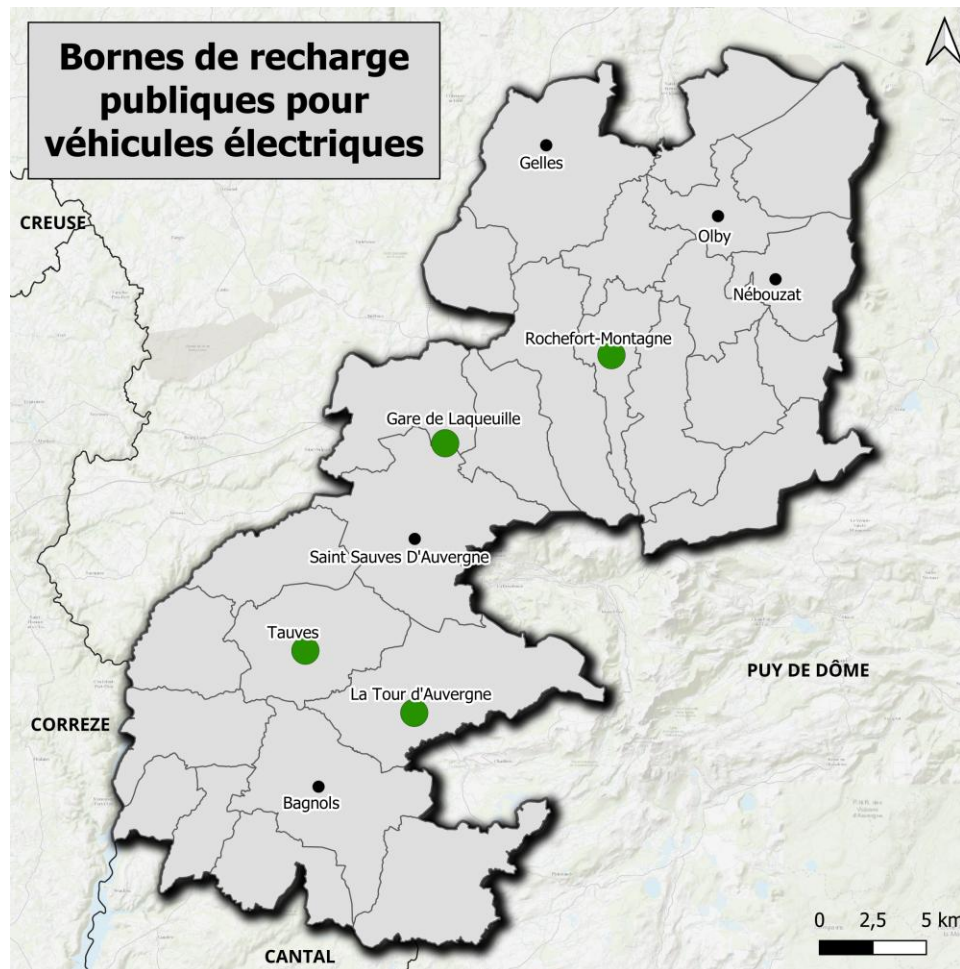
- Obligation de mettre en place **un schéma directeur de développement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables (SDIRVE)**
- Sur le Puy de Dôme c'est Territoire d'Energie qui réalise ce SDIRVE

Les bornes installées sur DSA :

- Place du Foirail à Tauves (Borne Publique)
- Gare de Laqueuille à St Julien Puy L'Avèze (2 bornes publiques)
- Bourg de Rochefort-Montagne (borne publique)
- Bourg de La Tour d'Auvergne (borne publique)
- Autres bornes de recharge privées, au sein de garages ou d'auberges par exemple

Les bornes signalées pour être au SDIRVE (en lien avec les commerces, lieux touristiques) :

- Bourgs de Rochefort-Montagne, Orcival, Gelles, Laqueuille, St Sauves, Bagnols et La Tour d'Auvergne
- Col de Ceyssat
- 4 routes de Nébouzat



- Bornes de recharge publiques
- Pôles de proximité

Axes d'amélioration identifiés :

- Suivre la mise en place du SDIRVE
- Faire en sorte que les bourgs soient tous équipés en borne de recharge

Diagnostic structurel : l'offre de mobilité

➤ Mobilités actives

L'offre cyclable :

- Dômes Sancy Artense est traversé par la Grande Traversée du Massif Central (GTMC)
- Aménagement de bourg dans certaines communes pour faciliter les aménagements piétons et cyclistes
- Services de mise à disposition du vélo sur certaines communes :
 - A Cros : projet de location courte durée de vélo électrique (quelques heures à quelques jours)
 - A Larodde : mise en place d'un service de location de vélos électriques courte durée (maximum 3 jours) à vocation touristique notamment en lien avec le barrage de Bort les Orgues
- Seulement 1 service de location (à Larodde) et 1 service de réparation (à Saint Bonnet près Orcival) sur le territoire

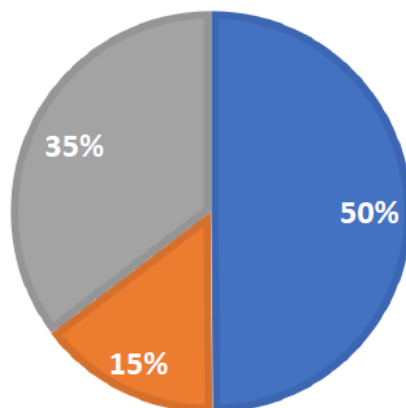
Améliorations identifiées :
- Favoriser l'utilisation du vélo
- Sécuriser la pratique

L'équipement vélo des ménages de Dômes Sancy Artense (EMC² SMTTC) :

- Environ 7 100 vélos sur le territoire
- En moyenne 1,2 vélo par ménage
- 50% des ménages n'ont pas de vélo

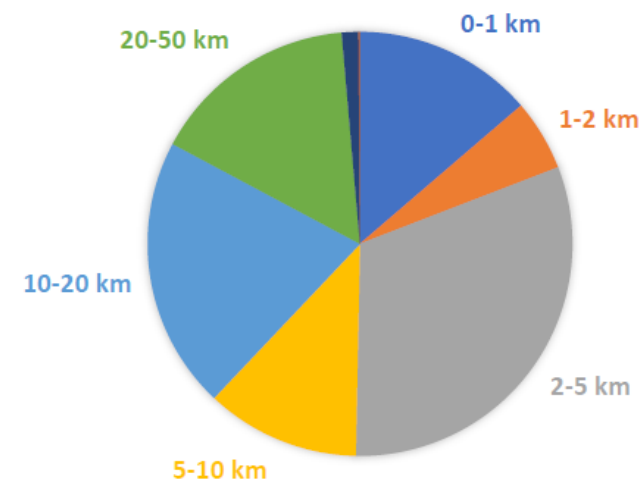
RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE NOMBRE DE VÉLOS À DISPOSITION

- part des ménages sans vélo
- part des ménages avec 1 vélo
- part des ménages avec 2 vélos et plus



A noter que selon l'EMC², **50% des déplacements font moins de 5 km sur Dômes Sancy Artense**, ce qui représente un gros potentiel de développement des mobilités douces et actives.

RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS PAR CLASSES DE DISTANCES



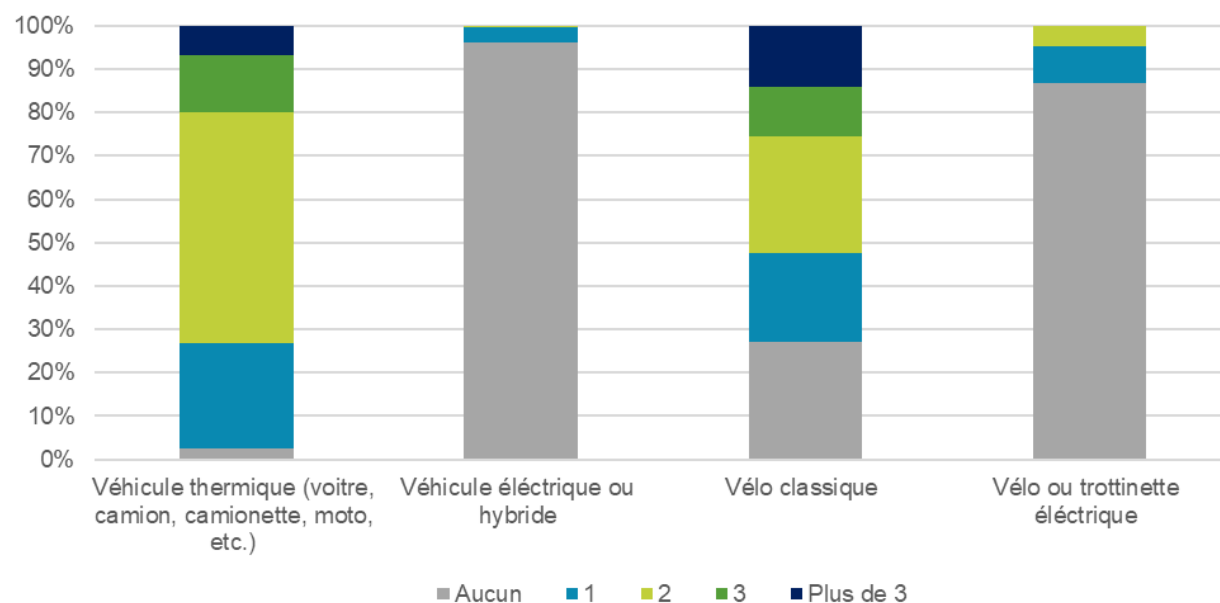
Diagnostic comportemental

➤ Grande enquête mobilité auprès des ménages du territoire

- 235 ménages enquêtés, soit 4% des ménages du territoire
- Technique d'échantillonnage pour une représentativité au plus proche de la réalité

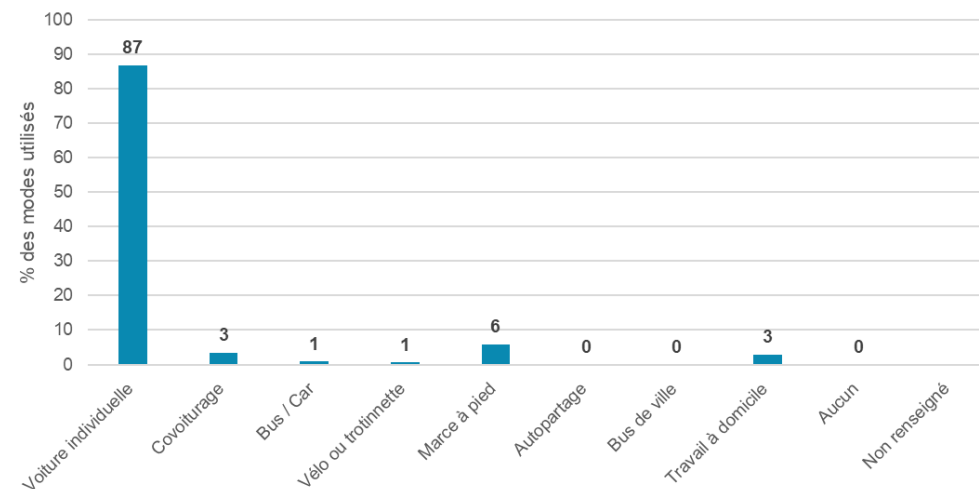
➤ Des répondants ultra motorisés très orientés vers l'autosolisme

Equipement de mobilité des ménages enquêtés (en nombre)



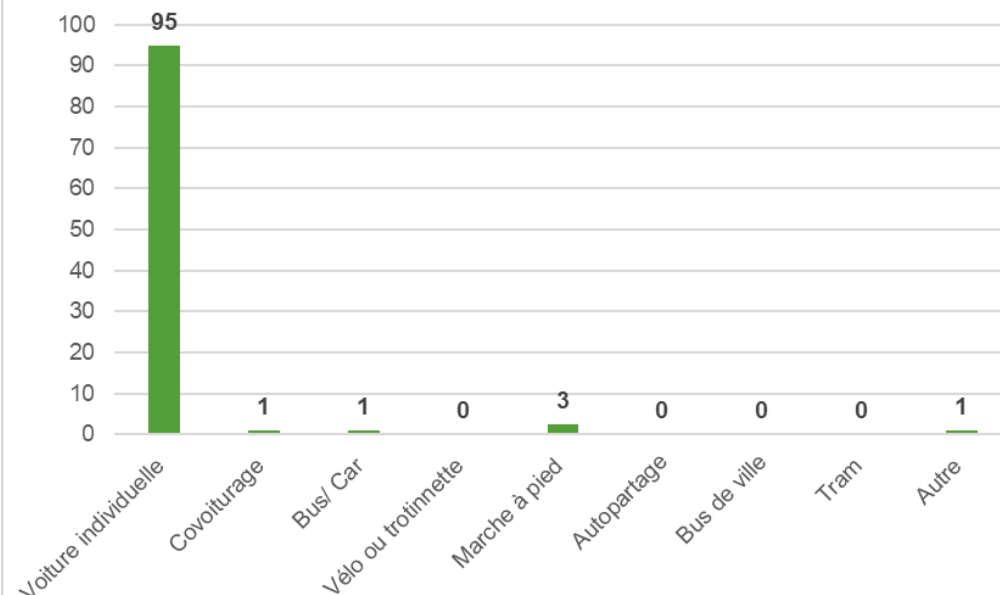
Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

Les modes de déplacement utilisés pour se rendre au travail (%)



Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

Modes de déplacement utilisés pour se rendre sur les lieux de consommation (%)

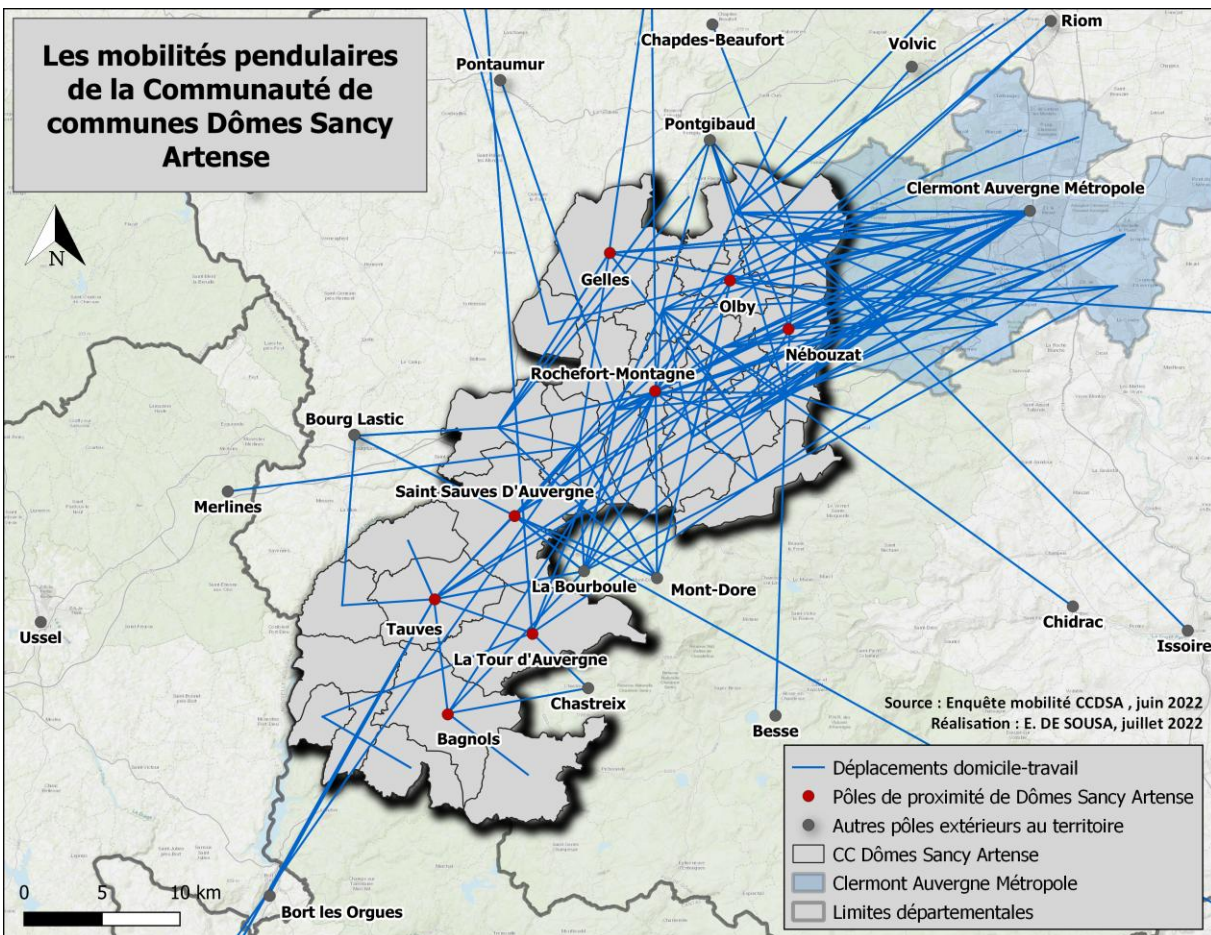


Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

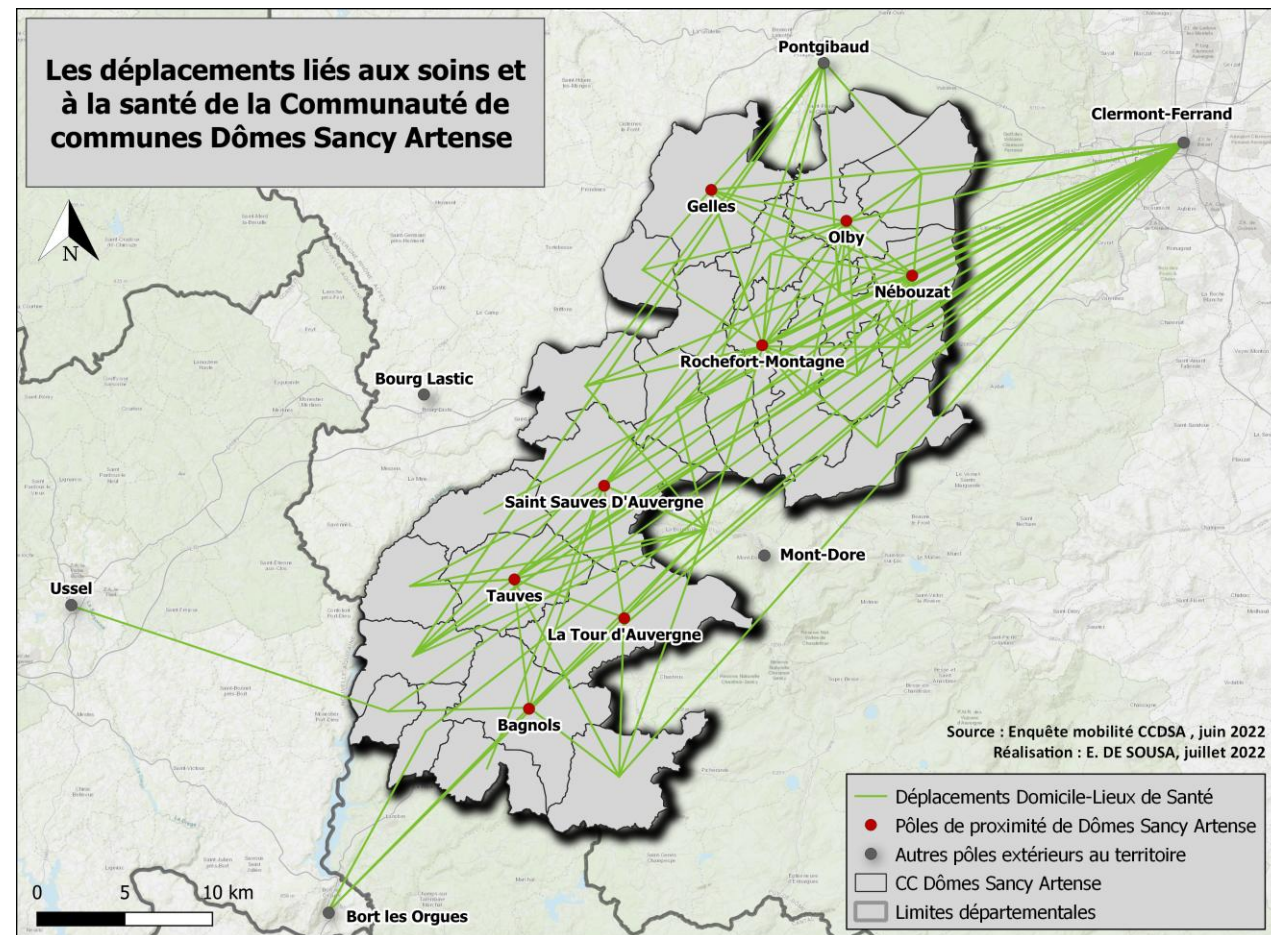
Diagnostic comportemental

- Des déplacements principalement tournés vers la métropole clermontoise

Les mobilités pendulaires de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense



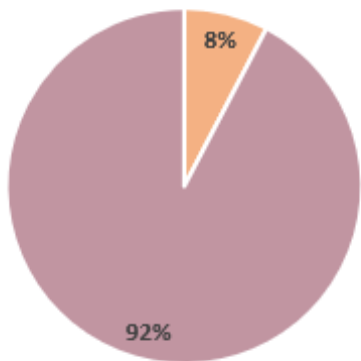
Les déplacements liés aux soins et à la santé de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense



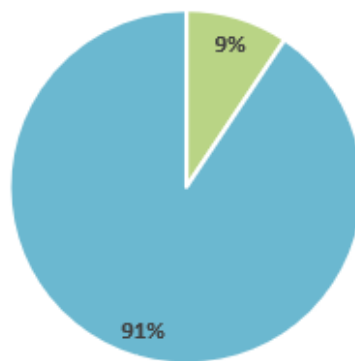
Diagnostic comportemental

➤ L'offre de mobilité du territoire peu connue et peu adaptée aux besoins

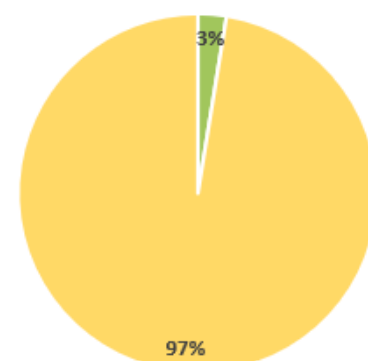
Utilisation du bus interurbain n°52 (en %)



Utilisation du bus TER SNCF n°83 (en %)



Utilisation du transport à la demande (en %)



■ Oui, nous utilisons la ligne n°52 ■ Non, nous n'utilisons pas la ligne n°52

■ Oui, nous utilisons la ligne n°83 ■ Non, nous n'utilisons pas la ligne n°83

■ Oui, nous utilisons le bus des montagnes ■ Non, nous n'utilisons pas le bus des montagnes

Source : Enquête mobilité CCDSA, juin 2022

Principales raisons de non utilisation de ces services selon les enquêtés :

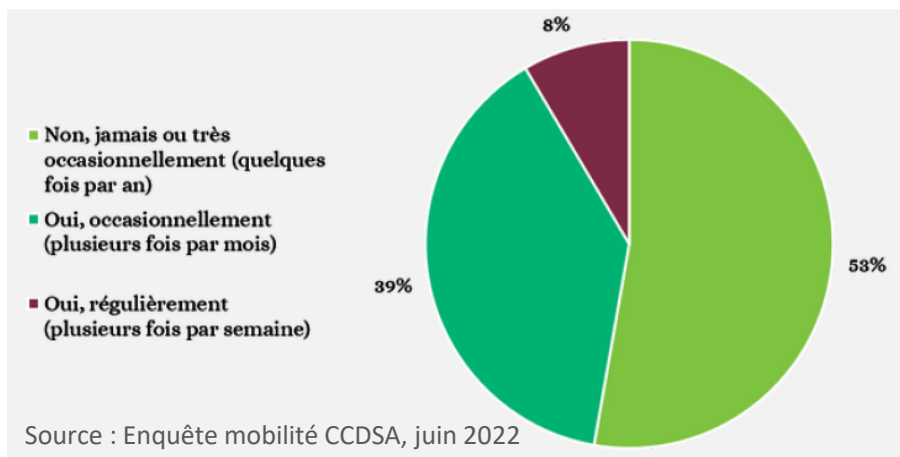
- Les horaires ne conviennent pas
 - Ne connais pas la ligne
- Les destinations ne conviennent pas
- Manque d'habitude à prendre le bus

Diagnostic comportemental

➤ Une pratique du covoiturage et des modes actifs moindre

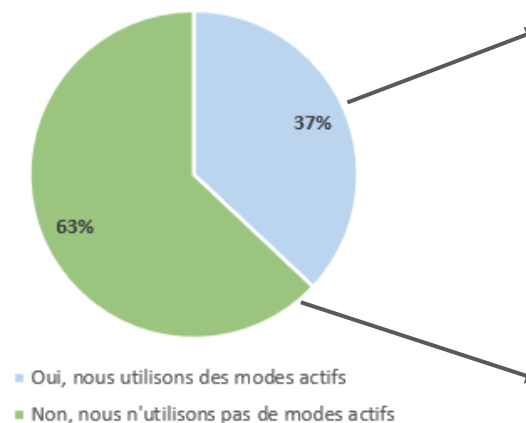
Pratique du covoiturage du Dômes Sancy Artense :

Réponse à la question : votre ménage covoiture-t-il ?



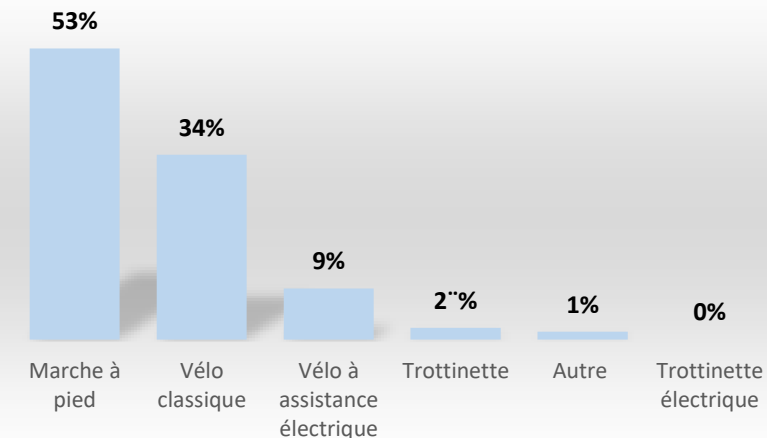
Parmi les ménages de Dômes Sancy Artense, **47% covoiturent de temps en temps (plusieurs fois par mois)** dont seulement **8% covoiturent de manière régulière (plusieurs fois par semaine)**. Si l'on compare cela aux chiffres de l'Observatoire des Mobilités (30% des français ont recours au covoiturage), on observe que la collectivité se situe légèrement au-dessus de cette moyenne.

L'utilisation des modes actifs (en %)



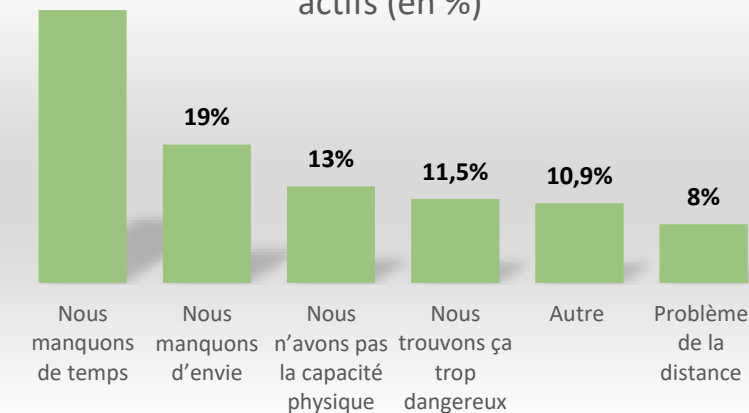
Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

Les types de modes actifs utilisés (en %)



Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

Les raisons de non utilisation des modes actifs (en %)



Chaque répondant a pu citer plusieurs réponses

Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

Bilan du diagnostic mobilité

Atouts

- Territoire désenclavé par la route : RD2089, RD922 et A89
- Présence de 8 centres bourgs qui polarisent le territoire
- Proximité de la Métropole Clermontoise pour une partie du territoire
- Présence de 3 lignes de bus régulières sur le territoire avec 10 arrêts de bus et d'un transport à la demande
- Un lieu de correspondance à fort potentiel : la gare de Laqueuille
- Présence de nombreuses aires de covoiturage
- Présence de quelques bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire
- Un transport scolaire plutôt bien organisé
- Une population mobilisée par la mobilité (fort taux de participation à l'enquête)
- Des communes également très intéressées par le sujet avec des projets mobilité qui émergent
- Tous les publics sont concernés

Opportunités

- La communauté de communes est devenue AOM locale en 2021
- Travail avec la Région AURA pour l'amélioration des lignes de bus existantes
- Développement d'un pôle d'échange multimodal rural aux 4 routes de Nébouzat
- Présence d'aires de covoiturage pertinentes à créer
- Projets de mise en place de bornes de recharge électriques en lien avec le SDIRVE
- Une population qui semble prête à s'engager dans de nouveaux modes de déplacement
- Une concertation des acteurs importante pour la mise en place de solution
- Les résultats de l'enquête Mobilité du SMTC-AC
- Travail commun sur le covoiturage avec 2 autres EPCI : Chavanon Combrailles et Volcans et Riom Limagne et Volcans
- Mise en place progressive d'un transport d'utilité sociale
- Le projet du SERM Clermont Auvergne

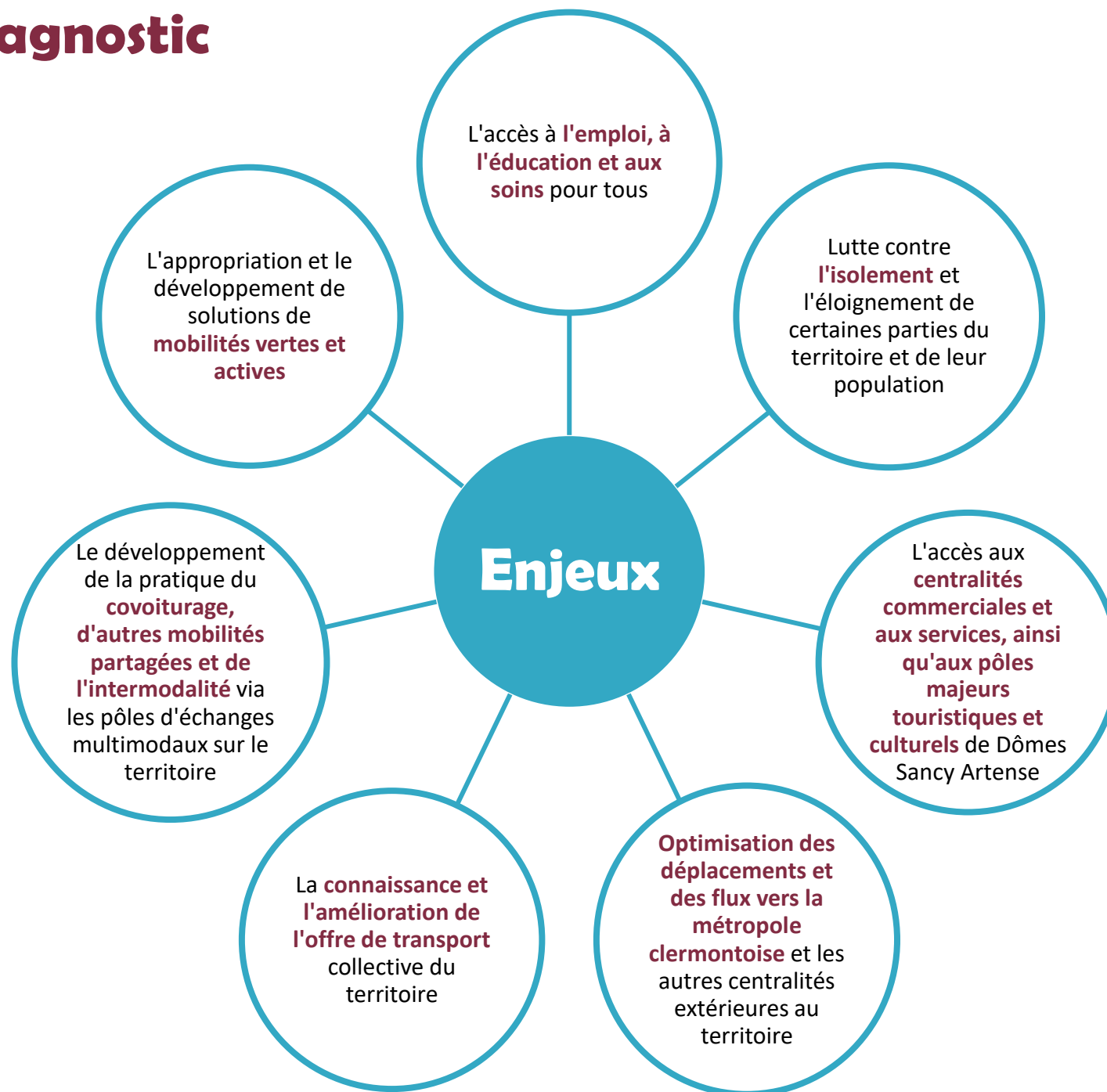
Faiblesses

- Un territoire rural de moyenne montagne : difficultés liées à la topographie
- Une proportion de personnes de plus de 80 ans vivant seule importante sur certaines communes
- Une proportion des ménages sans voiture importante sur certaines communes
- Une partie du territoire plus éloignée de la Métropole Clermontoise
- Une pratique de l'autosolisme très développée
- Une insuffisance de communication sur les services existants, qui engendre un manque de connaissance de la part de la population
- Des lignes de bus trop peu fréquentées, peu connues, et peu adaptées à la demande
- Des arrêts de bus souvent pas assez équipés et mal placés
- Pas d'offre de mobilité douce ou active sur le territoire
- Parc électrique très faible

Menaces

- Problématique des financements
- La mise en place d'actions ne prenant pas en compte les secteurs et communes éloignés des grands axes routiers
- Freins psychologiques de la population de changement de comportement dans l'utilisation de nouveaux modes (bus, covoiturage, etc.)

Bilan du diagnostic mobilité



III) Stratégie et plan d'action

La stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense

**En bref, des
besoins de
transport :**



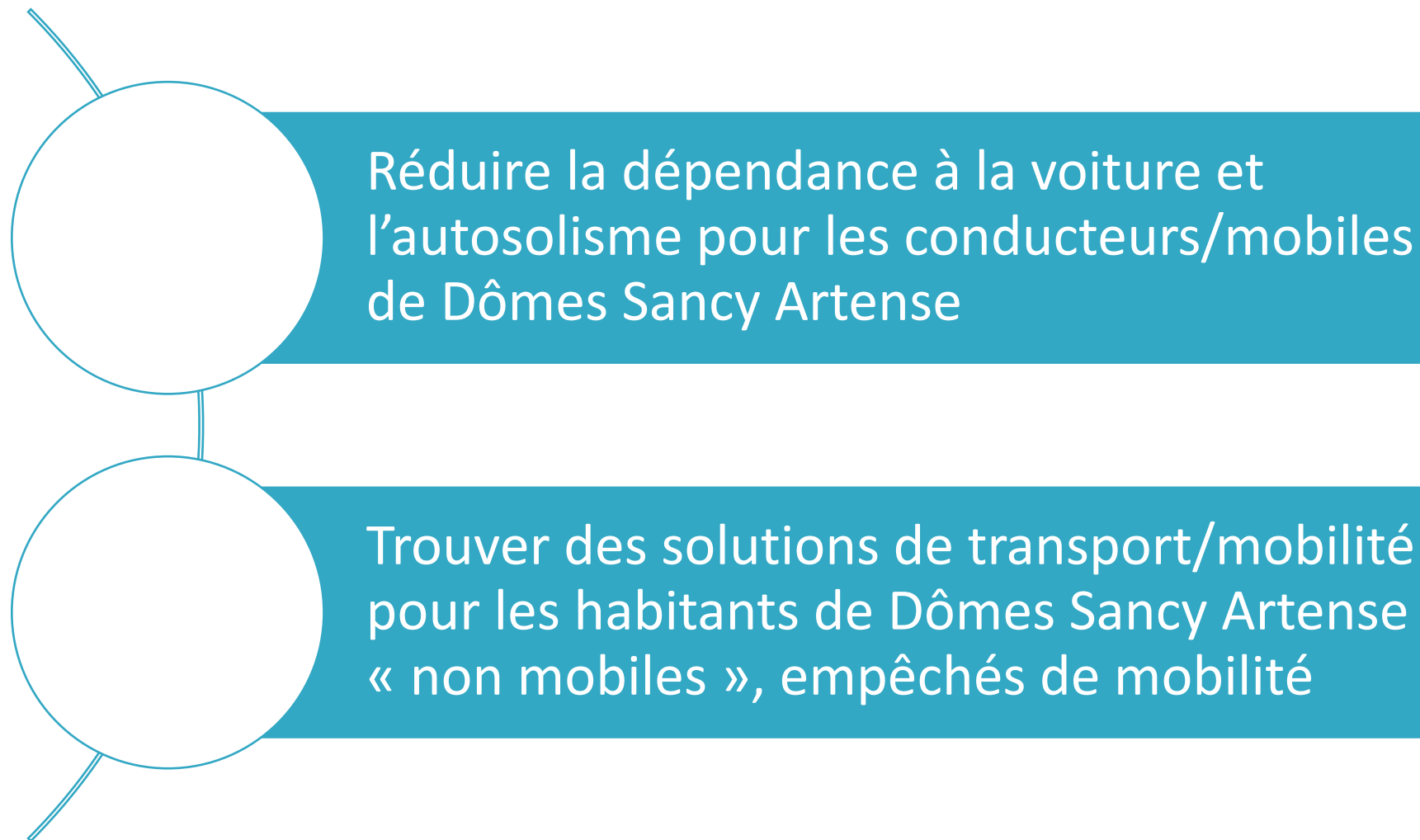
Pour tous les motifs

Pour tous les publics

Pour tout le territoire

La stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense

2 grands thèmes de travail :



La stratégie organisée en 3 axes et en 9 objectifs

Favoriser le développement économique et l'attractivité territoriale grâce à la mobilité



 **Objectif 1** : Améliorer les mobilités domicile-travail

 **Objectif 2** : Renforcer la fréquentation des pôles commerciaux et de services du territoire

 **Objectif 3** : Faire de Dômes Sancy Artense un territoire touristique accessible

→ Dômes Sancy Artense souhaite offrir des conditions d'accessibilité et de mobilité diversifiées pour attirer des habitants, des entreprises et des touristes sur le territoire et pour réduire leurs coûts liés aux déplacements.

Favoriser l'insertion sociale grâce à la mobilité



 **Objectif 4** : Accompagner les habitants vers le retour à l'emploi

 **Objectif 5** : Réduire l'isolement des personnes non mobiles

 **Objectif 6** : Permettre un accès aux services de santé et aux soins pour tous

→ Dans un principe d'équité, les habitants de Dômes Sancy Artense doivent pouvoir accéder, quel que soit leur âge, leurs revenus, leurs capacités physiques ou leurs moyens de locomotion aux services dont ils ont besoin au quotidien. En levant les freins physiques, financiers et psychologiques à la mobilité, il s'agit de permettre à la population de s'insérer au sein de la société et de réduire son isolement.

Favoriser la transition écologique du territoire et sa préservation grâce à la mobilité



 **Objectif 7** : Réduire les émissions de gaz à effet de serre liés aux transports

 **Objectif 8** : Développer des solutions de mobilité plus durable sur le territoire

 **Objectif 9** : Améliorer la santé et le bien être de la population ainsi que leur cadre de vie

→ La mobilité et notamment le développement des mobilités douces et actives ont un rôle à jouer sur la santé de la population, sur leur cadre de vie, ainsi que sur les émissions de gaz à effet de serre : lutte contre la sédentarité, diminution des pollutions, etc.

Les orientations stratégiques et le plan d'action pour répondre aux enjeux et atteindre les objectifs fixés :

Orientation 1 : Améliorer l'offre de transport collectif et l'intermodalité en Dômes Sancy Artense	Orientation 2 : Développer largement le covoiturage en Dômes Sancy Artense	Orientation 3 : Développer les mobilités solidaires pour permettre à tous de se déplacer	Orientation 4 : Favoriser le développement des mobilités actives et électriques	Orientation transversale : Structurer une politique de communication et d'animation pour sensibiliser et accompagner au changement de comportement
Action 1 : Optimiser les services de transport routiers et ferroviaires Action 2 : Améliorer l'intermodalité et la multimodalité et aménager des points de rencontre mobilité sur le territoire Action 3 : Expérimenter une solution de rabattement vers les transports collectifs et grands axes routiers Action 4 : Veiller à l'articulation entre urbanisme et mobilité	Action 5 : Promouvoir largement le covoiturage via de l'animation Action 6 : Identifier les outils les plus facilitants pour le covoiturage des habitants de Dômes Sancy Artense Action 7 : Rationaliser le réseau des aires de covoiturage	Action 8 : Développer un transport d'utilité sociale en Dômes Sancy Artense Action 9 : Proposer de la mise à disposition de véhicules pour tous	Action 10 : Planifier les aménagements cyclables pour le territoire Action 11 : Proposer une offre de service cyclable et des équipements vélo Action 12 : Mailler le territoire de bornes de recharge pour véhicules électriques	Action 13 : Structurer un réseau d'ambassadeurs de la mobilité pour aller au plus près du public Action 14 : Editer des documents de communication adaptés à différents publics Action 15 : Proposer Des animations mobilité sur tout le territoire et pour tous les publics Action 16 : Accompagner les entreprises vers de nouvelles solutions de mobilité

1 Optimiser les services de transport routiers et ferroviaires

Objectifs de l'action :

- Améliorer et optimiser les lignes de bus régionales pour augmenter leur fréquentation
- Faciliter les déplacements entre bourgs de l'EPCI et vers l'extérieur du territoire
- Faciliter les déplacements vers les événements du territoire ou sites particuliers locaux
- Maintenir le fret ferroviaire de la ligne Volvic-Le Mont Dore et rouvrir la ligne au tout public

Descriptif de l'action :

- 1) Travailler en partenariat avec la Région Auvergne Rhône Alpes pour les services relevant de sa compétence
- 2) Travailler en partenariat avec les EPCI et AOM voisins
- 3) Proposer des solutions de transport collectif vers des destinations spécifiques et des sites ou événements du territoire
- 4) Soutenir l'action engagée pour le maintien de la ligne ferroviaire Volvic – Le Mont Dore pour le transport des marchandises et des personnes

2 Améliorer l'intermodalité et la multimodalité et aménager des points de rencontre mobilité sur le territoire

Objectifs de l'action :

- Définir des lieux d'intermodalité sur le territoire
- Permettre à un plus grand nombre d'habitants d'accéder aux services de mobilité existants

Descriptif de l'action :

- 1) Définir les sites d'intérêt communautaires qui nécessitent une intervention de l'EPCI pour améliorer l'aménagement, l'intermodalité, etc.
- 2) Conforter la gare de Laqueuille dans son rôle intermodal et de lien entre le sud et le nord du territoire
- 3) Aménager le site du rond point de 4 routes de Nébouzat pour en faire un pôle intermodal et de services
- 4) Améliorer et optimiser les arrêts de bus existants



Le plan d'action

ORIENTATION 1

3 Expérimenter une solution de rabattement vers les transports collectifs et grands axes routiers



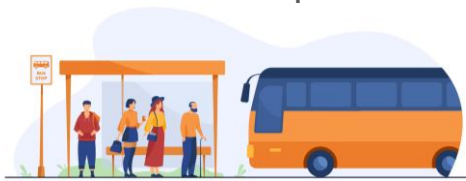
Objectifs de l'action :

- Objectif d'équité et d'égalité géographique : offrir des solutions de mobilité à tous, mêmes aux populations les plus éloignées et enclavées
- Permettre à l'ensemble de la population d'accéder aux services de transports existants du territoire, présents sur les grands axes routiers et au sein des 8 principaux bourgs
- Améliorer et optimiser le service de transport à la demande existant



Descriptif de l'action :

- 1) En lien avec l'arrêt du transport à la demande actuel : étudier la mise en place d'un transport à la demande plus pertinent, permettant du rabattement vers les services plus structurants
- 2) Selon les conclusions et la faisabilité de l'étude : mise en place d'un service de rabattement adapté



ORIENTATION 1

4 Veiller à l'articulation entre urbanisme et mobilité



Objectifs de l'action :

- Aménager les communes en pensant aux problématiques de mobilité actuelles et futures, pour favoriser l'usage des mobilités douces et actives et réduire l'usage de la voiture individuelle



Descriptif de l'action :

- 1) Veiller à intégrer les mobilités et les déplacements dans les documents de planification communaux
- 2) Améliorer le stationnement et l'engorgement dans les bourgs et les sites touristiques majeurs
- 3) Créer des conditions favorables à l'usage des modes doux et de transports collectifs dans la gestion des espaces et les aménagements de bourgs



Le plan d'action

ORIENTATION 2

5 Promouvoir largement le covoiturage via de l'animation

Objectifs de l'action :

- Promouvoir largement la pratique du covoiturage notamment pour les déplacements domicile-travail
- Mettre en place des animations et de la communication pour inciter au covoiturage

Descriptif de l'action :

- 1) Conventionner avec l'association Covoiturage Auvergne
- 2) Agir à l'échelle des zones d'emploi (zones d'activité, bourgs)
- 3) Maintenir le partenariat avec les collectivités voisines sur le développement du covoiturage
- 4) Développer le covoiturage événementiel



ORIENTATION 2

6 Identifier les outils les plus facilitants pour le covoiturage des habitants de Dômes Sancy Artense

Objectifs de l'action :

- Trouver les meilleures conditions pour une mise en relation optimale entre les usagers
- Encourager au covoiturage

Descriptif de l'action :

- 1) Travailler avec les AOM et EPCI voisins
- 2) Compléter le recensement des différents prestataires du covoiturage et faire une étude comparative
- 3) Promouvoir le ou les outil(s) les plus adaptés pour le territoire et développer des animations adéquates



7 Rationaliser le réseau des aires de covoiturage



Objectifs de l'action :

- Faciliter les pratiques de covoiturage
- Uniformiser et rendre cohérents les aménagements covoiturage pour le territoire
- Promouvoir largement la pratique du covoiturage notamment pour les déplacements domicile-travail
- Favoriser l'intermodalité
- Offrir des sites aménagés et sécurisés pour la pratique du covoiturage



Descriptif de l'action :

- 1) Hiérarchiser les aires de covoiturage sur le territoire : définir les zones d'intérêt local ou intercommunal
- 2) Optimiser et aménager les aires actuelles ou en projet en fonction de leur hiérarchie, leur intérêt : signalétique, stationnement, arrêts de bus, etc.



8 Développer un transport d'utilité sociale en Dômes Sancy Artense



Objectifs de l'action :

- Permettre aux publics sans véhicules de se déplacer, d'accéder aux soins, aux commerces, à l'emploi, etc.
- Créer du lien social grâce à la mobilité
- Réinsérer les personnes empêchées de mobilité (dans la vie active, dans la société)
- Proposer un outil sur l'ensemble du territoire de Dômes Sancy Artense



Descriptif de l'action :

- 1) Travailler avec la Plateforme Mobilité du Puy de Dôme pour expérimenter un Transport d'Utilité Sociale sur le territoire
- 2) Animer et promouvoir l'outil à l'échelle de la Communauté de communes

Le plan d'action

ORIENTATION 3

9 Proposer de la mise à disposition de véhicules pour tous

Objectifs de l'action :

- Permettre aux publics sans véhicules de se déplacer, d'accéder aux soins, aux commerces, à l'emploi, etc.
- En lien avec les actions sur les mobilités électriques (orientation 4)
 - Réduire le nombre de voitures en faisant découvrir le principe de l'autopartage
 - Permettre le test de véhicules à faible émission avant un potentiel achat pour certains publics
 - Rendre accessible la ZFE de la Métropole Clermontoise avec des véhicules à faible émissions

Descriptif de l'action :

- 1) Travailler avec la Plateforme Mobilité du Puy de Dôme pour expérimenter un service d'Autopartage sur le territoire
- 2) Installer définitivement ou non un service d'autopartage sur le territoire en fonction de l'expérimentation



ORIENTATION 4

10 Planifier les aménagements cyclables pour le territoire

Objectifs de l'action :

- Encourager le recours à l'usage du vélo
- Faciliter les déplacements doux au sein des bourgs
- Réduire l'usage des énergies carbone
- Contribuer à l'amélioration de la santé des habitants
- Proposer une itinérance cyclable à vocation touristique qui servirait aussi aux locaux
- Sécuriser et promouvoir la pratique du vélo

Descriptif de l'action :

- 1) Approfondir le recensement dans le cadre d'un schéma directeur cyclable
- 2) Aménager des itinéraires cyclables



Le plan d'action

ORIENTATION 4

11

Proposer une offre de service cyclable et des équipements vélo



Objectifs de l'action :

- Encourager le recours à l'usage du vélo
- Réduire l'usage des énergies carbone
- Contribuer à l'amélioration de la santé des habitants
- Proposer une offre de service vélo et renforcer l'intermodalité
- Sécuriser et promouvoir la pratique du vélo
- Faire de Dômes Sancy Artense un territoire praticable en vélo pour tous



Descriptif de l'action :

- 1) Approfondir le recensement sur les services et équipements vélos existants
- 2) Expérimenter un service de location vélos à assistance électrique (VAE)
- 3) Proposer des équipements de stationnement vélos
- 4) Proposer une aide à l'achat de vélos électriques

ORIENTATION 4

12

Mailler le territoire de bornes de recharge pour véhicules électriques



Objectifs de l'action :

- Proposer une offre de mobilité électrique
- Faire de Dômes Sancy Artense un territoire accessible en électrique
- Respect de la réglementation sur les stationnements électriques



Descriptif de l'action :

- 1) En lien avec le Schéma Départemental des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE), installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire
- 2) Veille sur la mise en place du Schéma Départemental des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)
- 3) Promotion de l'existence des bornes sur Dômes Sancy Artense : via l'office de tourisme, etc.



Le plan d'action

ORIENTATION 5

13 Structurer un réseau d'ambassadeurs de la mobilité pour aller au plus près du public



Objectifs de l'action :

- Mettre en œuvre une gouvernance sur laquelle s'appuyer pour communiquer au plus près du public
- Inciter au changement de comportement
- Sensibiliser à l'utilisation de nouveaux modes de déplacement



Descriptif de l'action :

- 1) Investir le comité des partenaires et les élus de la commission
- 2) Former des acteurs locaux pour accompagner les citoyens dans la/leur mobilité
- 3) S'appuyer sur des "spécialistes" pour chaque thématique



ORIENTATION 5

14 Editer des documents de communication adaptés à différents publics



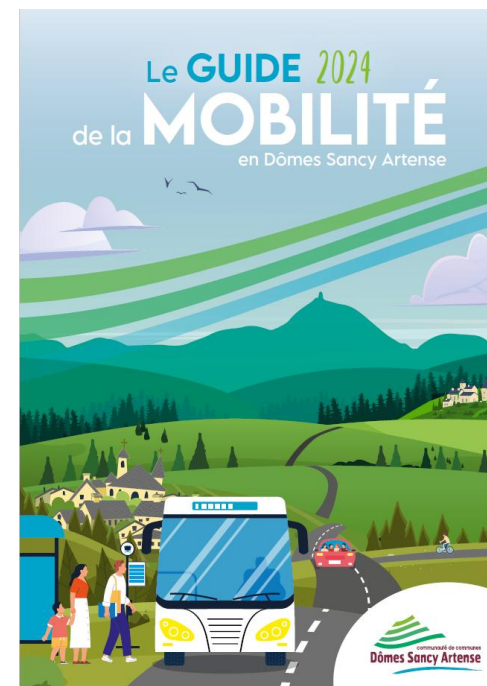
Objectifs de l'action :

- Communiquer sur les services de mobilité existants
- Inciter au changement de comportement
- Sensibiliser à l'utilisation de nouveaux modes de déplacement



Descriptif de l'action :

- 1) Réaliser le guide de la mobilité en Dômes Sancy Artense
- 2) Elaborer une campagne de communication mobilité
- 3) Être présent sur des événements locaux



Le plan d'action

ORIENTATION 5

15 Proposer des animations mobilité sur tout le territoire et pour tous les publics



Objectifs de l'action :

- Communiquer sur les services de mobilité existants
- Inciter au changement de comportement
- Sensibiliser à l'utilisation de nouveaux modes de déplacement



Descriptif de l'action :

1) Auprès des actifs

Organiser des ateliers sur le thème domicile-travail (en s'appuyant sur des collectifs de covoitureurs existants : par exemple Autolien)

2) Auprès des jeunes

Ateliers de sensibilisation, de découverte des transports, de conseils d'utilisation, de sécurité, etc. En lien avec le pôle ados de la CC, des collèges, etc.

3) Auprès des seniors

En lien avec les clubs du 3ème âge du territoire, proposer des baptêmes de covoiturage, des ateliers de remise en selle, ateliers de réparation de vélo, ateliers essais VAE

4) Auprès des publics empêchés et isolés

Proposer des baptêmes de prise de bus en petits groupes, etc.

5) De manière transversale animer la mobilité sur DSA

Encourager les expérimentations : Projet TIMS, ...

ORIENTATION 5

16 Accompagner les entreprises vers de nouvelles solutions de mobilité



Objectifs de l'action :

- Toucher les employeurs pour améliorer la mobilité des salariés
- Accompagner les entreprises à respecter la législation



Descriptif de l'action :

1) Participer et promouvoir le Challenge de la Mobilité de la Région Auvergne Rhône Alpes auprès des entreprises

2) Accompagnement à la réalisation de plans de mobilités entreprises et à la mise en place du forfait mobilité durable (notamment au sein de la collectivité pour avoir une posture d'exemplarité)

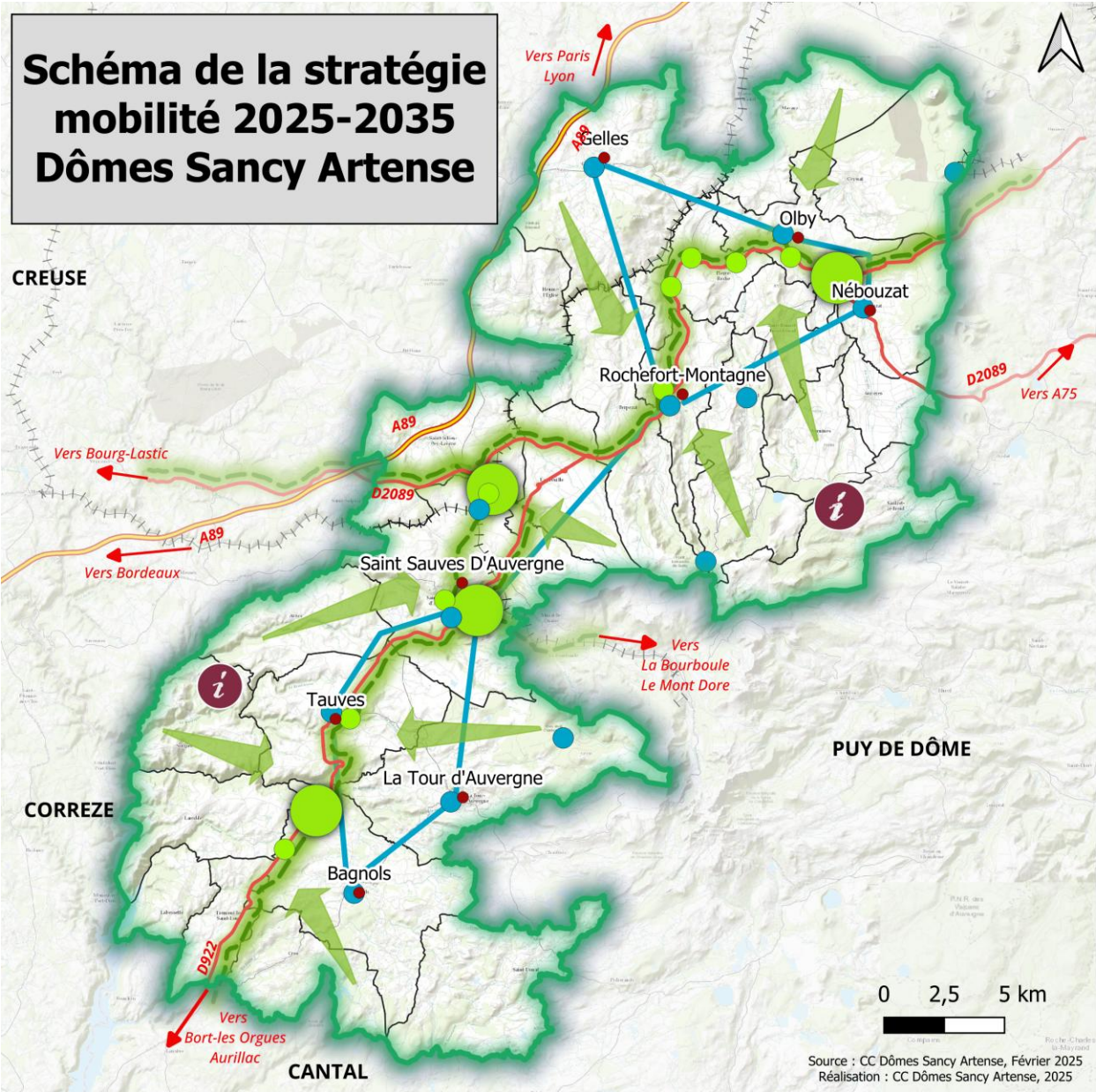
3) Aider les entreprises à respecter la législation

Bornes de recharge pour véhicules électriques pour les parkings non résidentiels de plus de 20 places, etc.



IV) Priorisation, stratégie financière et ambitions du PDMS

Bilan de la stratégie mobilité DSA



Bilan stratégie mobilité 2025 - 2035

Améliorer l'offre de transport collectifs, le covoiturage et l'intermodalité

- Renforcement des lignes de transport public
- Renforcement de l'intermodalité
- Optimisation des arrêts de bus et aires de covoiturage
- Rabattement vers les services de transports structurants

Développer les mobilités solidaires

- Développement d'un transport d'utilité sociale

Développer les mobilités vertes et actives

- Maillage de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Développement d'une offre cyclable

Structurer une politique de communication et d'animation

- Animation et communication sur tout le territoire pour sensibiliser au changement de comportement
- Pôles de proximité
- Dômes Sancy Artense
- Autoroute
- Routes départementales
- Voie ferrée

Priorisation des actions du PDMS Dômes Sancy Artense :

Bilan de la priorisation des actions du Plan de Mobilité Simplifié

Priorité Forte

(5 actions)

Action 1 : Optimiser les services de transport collectifs et ferroviaires

Action 5 : Promouvoir largement le covoiturage via de l'animation

Action 8 : Développer un transport d'utilité sociale

Action 13 : Structurer un réseau d'ambassadeurs de la mobilité pour aller au plus près du public

Action 14 : Editer des documents et supports de communication adaptés à différents publics

Priorité Moyenne

(6 actions)

Action 2 : Améliorer l'intermodalité et la multimodalité et aménager des points de rencontre mobilité sur le territoire

Action 3 : Expérimenter une solution de rabattement vers les transports collectifs et vers les pôles de proximité

Action 4 : Veiller à l'articulation entre urbanisme et mobilité

Action 6 : Identifier les outils les plus facilitants pour le covoiturage des habitants de Dômes Sancy Artense

Action 7 : Rationaliser le réseau des aires de covoiturage

Action 15 : Proposer des animations mobilité sur tout le territoire et pour tous les publics

Priorité Faible

(5 actions)

Action 9 : Proposer de la mise à disposition de véhicules pour tous

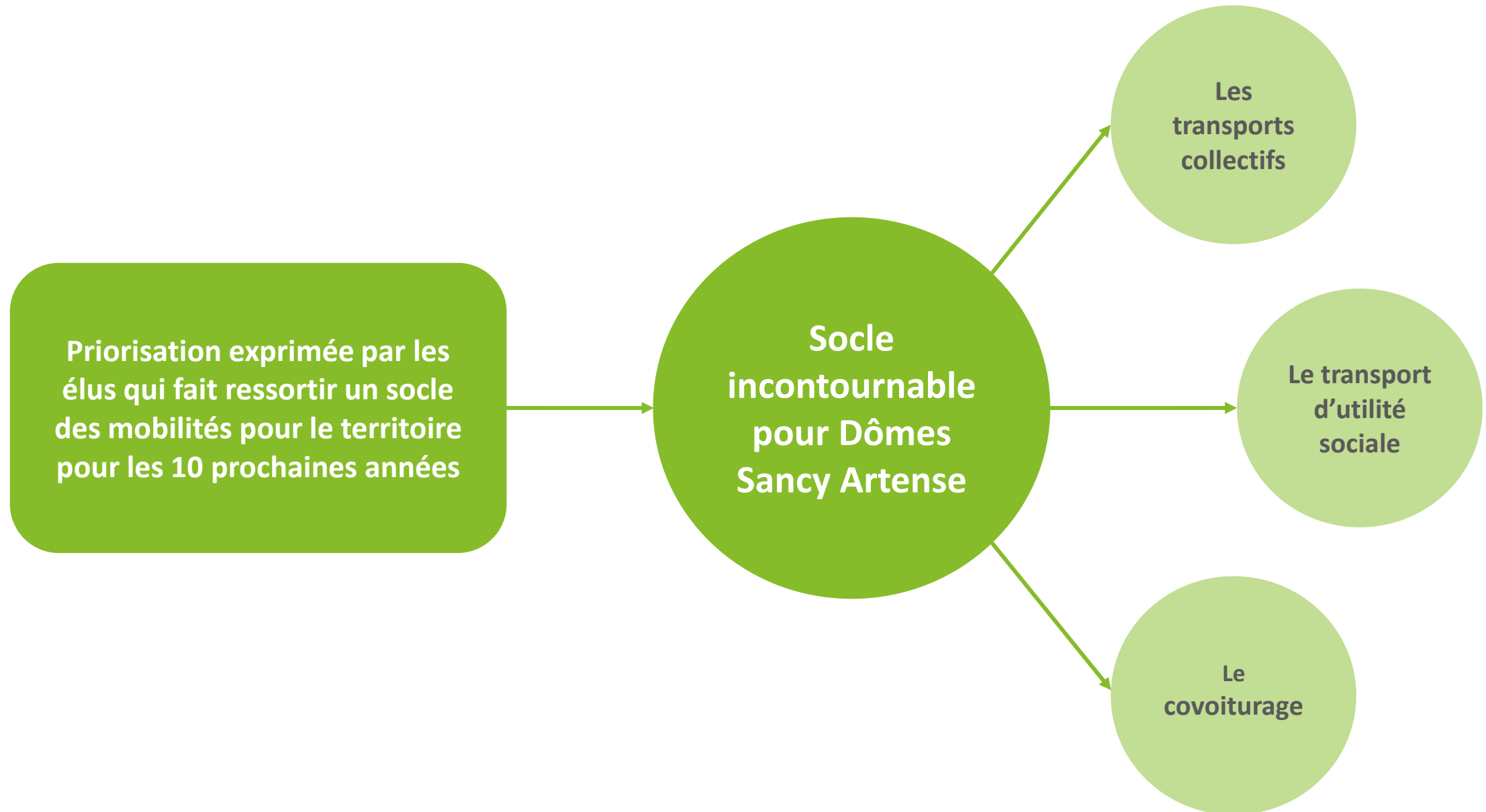
Action 10 : Planifier les aménagements cyclables pour le territoire

Action 11 : Proposer une offre de service cyclable et des équipements vélo

Action 12 : Mailler le territoire de bornes de recharge pour véhicules électriques

Action 16 : Accompagner les entreprises vers de nouvelles solutions de mobilité

Priorisation des actions du PDMS Dômes Sancy Artense :

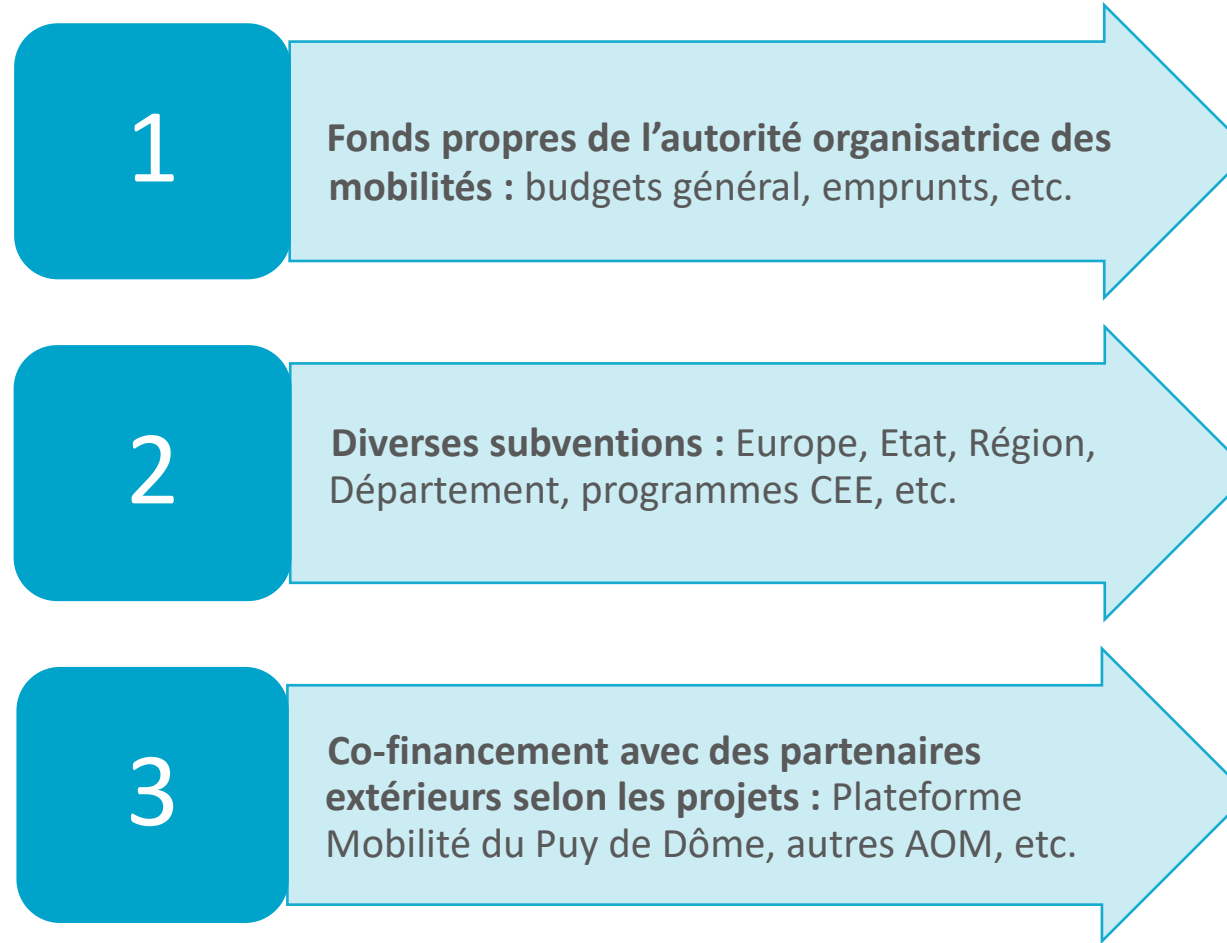


La stratégie financière pour le PDMS :

Bilan des ressources financières	Bilan des dépenses identifiées	Bilan des recettes identifiées
Investissement	- Travaux d'aménagement aire d'intermodalité - Travaux d'aménagement arrêts de bus - Travaux d'aménagement d'aires de covoiturage - Travaux d'aménagement pour l'installation d'un service d'autopartage - Travaux d'aménagement cyclables - Achat de matériel pour un service de des équipements vélos adaptés - Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques	- Europe via le programme LEADER - Etat via le fonds vert (mesure covoiturage) - Etat via DETR et/ou DSIL - Etat via l'agence de la transition écologique (ADEME) via différents appels à projets - Programmes des certificats d'économie d'énergie (infrastructures de recharge pour véhicules électriques, etc.) - Fonds propre Communauté de communes (budget général et/ou emprunts) - Fonds propre des communes selon les projets
Fonctionnement	- Temps de travail agent communautaire chargée de la mobilité - Etudes de faisabilité sur certaines actions (rabattement, transport à la demande, aménagements cyclables, etc.) - Convention covoiturage Auvergne - Animation et communication covoiturage - Fonctionnement du transport d'utilité sociale - Expérimentation d'un service d'autopartage - Fonctionnement d'un service cyclable - Fonctionnement des bornes de recharge pour véhicules électriques - Actions de communication - Actions de sensibilisation - Actions d'animation	- Europe via le programme LEADER (financement d'études) - Etat via le fonds vert (mesure ingénierie) : 52,55% sur 3 ans - Etat via fonds vert (mesure covoiturage) - Etat via l'Agence de la Cohésion des Territoires et différents appels à projets - Aides régionales et départementales (lignes classiques et/ou contractualisation : Ex : Contrat Territorial de Développement Durable) - Fonds propre Communauté de communes - Fonds propres des communes selon les projets - Programme des certificats d'économies d'énergie pour certaines actions, formations - Co-financements avec des partenaires extérieurs : Plateforme Mobilité du Puy de Dôme, Conseil Départemental - Financements spécifiques à certaines thématiques : - o MSA en lien avec la Convention Territoriale Globale, - o Caisses de retraites en lien avec des actions pour les seniors, - o Commission des financeurs du département du Puy de Dôme - Territoire d'énergie 63 - Mutualisation des financements avec d'autres AOM, EPCI (formation, animation)

La stratégie financière pour le PDMS :

Enfin, 3 types de ressources identifiées pour la stratégie financière du PDMS :



Le plan d'action ne prévoyant pas de mettre en place une ligne de transports réguliers sur Dômes Sancy Artense, l'AOM ne peut donc pas identifier le versement mobilité comme une potentielle ressource.

L'ambition et les modalités de suivi du Plan de Mobilité Simplifié :

Le suivi de mise en place du Plan de Mobilité Simplifié est structuré autour **d'indicateurs techniques** et **globaux** qui permettront de voir l'évolution de la mise en place des actions ainsi que l'impact sur les mobilités et l'environnement de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense.

Il est important de distinguer les deux types d'indicateurs :

Les indicateurs techniques

54 indicateurs techniques

- Ils sont spécifiques à chaque action du plan
- Ils permettent de **suivre l'avancée** de l'action, son état de mise en place
- Ils permettent d'évaluer l'action en elle-même

Les indicateurs globaux

8 indicateurs globaux

- Ils concernent l'intégralité du Plan de Mobilité Simplifié
- Ils permettent d'évaluer l'évolution de la mobilité ainsi que l'amélioration du cadre de vie sur le territoire
- Ils fixent **l'ambition** globale du Plan de Mobilité

Les modalités de suivi du PDMS :

Le suivi d'avancement des actions est structuré sous 2 formats :

La cellule technique en interne :

- **Comité technique : suivi du PDMS annuellement avec :**
 - Vice Président en charge des mobilités,
 - Directrice Générale des Services,
 - Technicien mobilité
 - + éventuellement associer des intervenants extérieurs si cela est jugé nécessaire (acteurs sociaux, de l'enfance jeunesse, du tourisme, etc.)

La cellule politique :

- **Le Comité des Partenaires** est la cellule identifiée pour suivre l'avancée du PDMS : il est consulté au moins une fois par an et associé pour avis 2 fois par an sur les évolutions de la politique mobilité.
- **Ainsi que les instances de gouvernance de la Communauté de communes :**
 - Commission mobilité,
 - Bureau des maires,
 - Conseil communautaire.

L'ambition globale du territoire sur la mobilité :

➤ Les indicateurs globaux

Indicateurs généraux de suivi et d'évaluation	Indicateurs à l'engagement du PDMS	Objectifs 2035	Notes et sources	Fréquence de suivi
Les indicateurs écologiques				
Emissions de gaz à effet de serre lié aux transports	42 kteqCO2	37,8 kteqCO2 - 10%	KteqCO2 : Tonnes équivalent CO2 : unité de mesure où 1 TeqCO2 représente un ensemble de gaz à effet de serre ayant le même effet sur le climat qu'une tonne de dioxyde de carbone. Source : Région Auvergne Rhône Alpes, Observatoire Régional Climat Air Energie, 2023 Justification ambition 2035 : Taux de variation appliqué de -10% identique au taux de variation appliqué dans le CRTE 2020-2026 de Dômes Sancy Artense	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035
Consommation d'énergie lié aux transports	173 Gwh	164,1 Gwh - 5,2%	Gwh : Gigawatt-heure : quantité d'énergie consommé par un « équipement » d'une puissance d'un Gigawatt par heure Source : Région Auvergne Rhône Alpes, Observatoire Régional Climat Air Energie, 2023 Justification ambition 2035 : Taux de variation appliqué de -5,2% identique au taux de variation appliqué dans le CRTE 2020-2026 de Dômes Sancy Artense	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035
Artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers	18,7 Ha	9,35 Ha - 50%	Calculs : Moyenne de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par an sur la période 2011-2022 Source : République Française, Mon diagnostic artificialisation, 2025 Justification ambition 2035 : Objectif de la loi climat et résilience de diminution de 50% des surfaces artificialisées d'ici 2030	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035

L'ambition globale du territoire sur la mobilité :

Indicateurs généraux de suivi et d'évaluation	Indicateurs à l'engagement du PDMS	Objectifs 2035	Notes et sources	Fréquence de suivi
Les indicateurs mobilité				
Part modale* voiture	70%	64% -6 points	Source : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Communes de l'Agglomération Clermontoise, 2022	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035
Part modale* transports en commun, transports collectifs	6%	10% +4 points	Transports en commun, collectifs : transports urbains, transports interurbains, etc. Source : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Communes de l'Agglomération Clermontoise, 2022	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035
Part modale* vélo	2%	3% +1 point	Source : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Communes de l'Agglomération Clermontoise, 2022	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035
Part modale* marche	19%	20% +1 point	Source : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Communes de l'Agglomération Clermontoise, 2022	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035
Nombre de covoiturages réalisés	1 007	3 021 Multiplié par 3	Nombre de covoiturages réalisés officiellement en 2024 sur Dômes Sancy Artense (via des applications) Source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, observatoire du covoiturage, 2025 Justification ambition 2035 : Objectif de l'Etat fixé dans le plan covoiturage 2022-2027 : tripler le nombre de trajets réalisés en covoiturage au quotidien	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035

* **Parts modales :** pourcentage des déplacements effectués avec un mode de transport

Plan de
mobilité
simplifié



*Plan de Mobilité Simplifié réalisé
par les services de la Communauté de
communes Dômes Sancy Artense entre
juin 2023 et mars 2025*